Rapport de transparence

PwC Reviseurs d'Entreprises | 30 octobre 2026



Table des matières

01 Introduction et avant-propos p.03

02 Notre approche en matière de qualité p.08

03 Culture et valeurs p.15

04 Notre personnel p.28

05 Notre approche d'audit p.36

06 Surveillance p.43

07 Le réseau PwC p.48

08 Structure juridique et gouvernance p.52

09 Annexes p.62

01

Préface - message du Leadership

Message du Leadership

Prenez connaissance de notre rapport de transparence 2026





Le présent rapport qui couvre l'exercice clôturé le 30 juin 2026 est rédigé et publié conformément à l'article 23 de la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises (ci-après dénommée la « Loi ») et l'article 13 du Règlement européen (UE) 537/2014 et il se rapporte à PwC Reviseurs d'Entreprises srl (PwC RE). La transparence et la confiance sont au cœur de notre organisation, et ce rapport souligne notre engagement à respecter les normes de qualité, de déontologie et de responsabilité les plus élevées dans tout ce que nous entreprenons.

Le présent rapport décrit en détail la gouvernance et l'organisation de PwC RE. Il intègre les messages de Lien Winne, administratrice déléguée depuis le 1er juillet 2024. Si PwC en Belgique propose un large éventail de services professionnels, ce rapport se concentre sur l'activité d'audit de PwC RE et sur les services qui s'y rattachent directement. Il en présente les processus clés, les orientations de la direction et nos priorités.

La profession d'audit fait l'objet d'une surveillance publique constante et doit relever des défis considérables. Nous mesurons l'importance de cet encadrement et y adhérons pleinement. Nous veillons donc en permanence à respecter les exigences réglementaires et à répondre aux attentes croissantes du marché. Pour cela, nous mettons en œuvre des mesures et des améliorations continues afin de garantir et de renforcer la qualité de nos audits.

Chez PwC, notre raison d'être est de bâtir la confiance dans la Société et d'apporter des réponses aux grands enjeux auxquels elle fait face. Présent dans 136 pays et territoires, notre réseau réunit plus de 360 000 collaborateurs qui s'attachent à fournir des services d'audit, de conseil et de fiscalité de haute qualité. Une solide culture de la qualité est au cœur de l'ensemble de nos activités.

Pour bâtir cette confiance, PwC entend répondre pleinement aux attentes de nos parties prenantes en matière de transparence, de responsabilité et d'engagement. Notre démarche repose sur une expertise reconnue en audit, en fiscalité et en compliance. Nous la complétons par des compétences pointues dans des domaines tels que la cybersécurité, la protection des données, l'ESG et l'intelligence artificielle. Pour PwC, la qualité ne se résume pas au reporting ou à la compliance. Elle recouvre aussi la culture d'entreprise, l'état d'esprit des dirigeants, l'adhésion à des normes exigeantes, la qualification professionnelle de nos équipes, des contrôles rigoureux, des outils technologiques adaptés et une gouvernance solide. C'est ainsi que nous entendons servir l'intérêt public : en réalisant des missions d'une qualité constante et en faisant preuve d'une transparence totale à propose de notre système de gestion de la qualité.

Tant pour l'instauration de la confiance que pour assurer sa pérennité, une collaboration étroite entre nos équipes d'audit et nos experts est nécessaire. Notre vision de l'usage des nouvelles technologies se focalise essentiellement sur les résultats à atteindre et les meilleurs moyens d'y arriver.

Ces moyens sont puisés dans les compétences que nous avons acquises dans un grand nombre de secteurs et d'activités, tels que les analyses et approches stratégiques, les services numériques et le cloud, la création de valeur, la gestion des ressources humaines, la fiscalité, les rapports sur le développement durable, les transactions financières, le redressement d'entreprises, les services juridiques et de compliance. Cette approche pluridisciplinaire nous permet de garantir que les objectifs fixés avec nos clients et les parties prenantes seront atteints.

Le strict maintien de la plus haute qualité dans notre travail est la fondation de notre stratégie. Celle-ci se base sur la validation de l'exactitude, de la fiabilité et de la cohérence des informations et données utilisées.

Sachant que les attentes du marché évoluent à propos des besoins liés aux contrôles légaux indépendants et que les flux d'information se complexifient, PwC prévoit, dans les prochaines années, de mettre en œuvre plusieurs actions concrètes. Celles-ci ont pour but d'encore renforcer la confiance que les utilisateurs peuvent mettre dans nos rapports d'audit.

Responsabilisation – Les dirigeants de notre cabinet assument pleinement la responsabilité de la qualité des contrôles réalisés pour nos clients. Cette responsabilisation prend diverses formes, dont, par exemple, le lien entre l'atteinte des objectifs de qualité et la rémunération de nos associés, administrateurs et cadres. En outre, notre structure de contrôle interne permet à nos associés de certifier de l'existence d'un système de gestion de la qualité robuste.

Qualité – La qualité est, et reste, la clé de voûte de tout ce que nous entreprenons. C'est la raison pour laquelle nous travaillons quotidiennement au maintien et à l'amélioration de notre système de gestion de la qualité. Pour ce faire, nous soumettons régulièrement nos procédures et notre système de gestion de la qualité à des vérifications nous permettant d'en identifier non seulement les points forts mais aussi les zones qui requièrent un ajustement qualitatif.

Indépendance – Notre code déontologique nécessite que nous soyons (perçus) comme indépendants dans le cadre des contrôles que nous effectuons pour nos clients. Dès lors, et afin de garantir une indépendance sans faille, nous avons mis en place des procédures et contrôles internes robustes permettant de garantir cette indépendance. Nous allons même plus loin que ce que les normes préconisent en ne proposant pas certains services de conseil non-audit, même si ceux-ci sont légalement autorisés, aux entreprises et organisations que nous auditons.

Transparence – Nous continuons à accroitre la transparence sur tous les aspects importants liés à l'exécution de nos missions.

Engagement sociétal – Afin de renforcer nos liens avec nos parties prenantes, tels que les comités d'audit, les investisseurs et nos (futurs) collaborateurs, nous avons mis en place diverses initiatives. Nous promouvons aussi les opportunités de carrière dans le domaine de l'audit.

Ces actions sont mises en place de façon continue et tiennent compte des évolutions réglementaires récentes et des nouvelles pratiques professionnelles.

Le lecteur trouvera des informations relatives à notre cabinet et au réseau international dont il fait partie sur les sites Web suivants :

- www.pwc.com
- www.pwc.be

Diegem, 30 octobre 2026

Pour PwC Reviseurs d'Entreprises srl





Lien Winne
Managing Partner

Romain Seffer
Assurance Quality Leader

Avant-propos de la managing partner

J'ai le plaisir de vous présenter notre Rapport de transparence relatif à l'exercice financier 2026, clôturé le 30 juin 2026. Nous y exposons de manière détaillée les méthodes et les mesures déployées afin d'assurer la qualité de nos missions d'audit. Ce rapport décrit précisément les règles, les dispositifs et les processus instaurés pour atteindre le niveau de qualité le plus élevé, ainsi que les initiatives prises afin d'ancrer une culture de la qualité à chaque niveau hiérarchique. Il recense par ailleurs les entités d'intérêt public auditées et indique le montant global des revenus issus de nos missions d'audit et des services connexes.

Conformément aux normes internationales ISQM1 & ISQM2, applicables depuis le 15 décembre 2022, notre système de gestion de la qualité (SoQM) vise à mieux adapter le contrôle de qualité aux risques propres à notre cabinet. Sa conception et son suivi ont pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation de l'ensemble des objectifs de qualité.

Nous évaluons nos procédures opérationnelles de manière continue et, le cas échéant, les adaptons en même temps que nous réévaluons la manière dont nous gérons nos risques. Cette analyse nous permet de conclure que notre système de gestion de la qualité fournit une assurance raisonnable quant à la réalisation de nos objectifs de qualité, conformément à la norme ISQM1.

L'amélioration constante de la qualité constitue un engagement tangible et pérenne, présent dans toutes les composantes de notre stratégie. La qualité reste notre priorité première. Nos collaborateurs occupent une place centrale dans nos démarches. Notre vision Assurance Delivery FY30, qui s'appuie sur un recours accru aux shared delivery centres et à l'intelligence artificielle générative, vise à transformer nos audits pour mieux répondre aux attentes du marché, de notre réseau et des autorités de supervision, et à nous adapter aux évolutions technologiques. La combinaison de ces leviers nourrit la confiance dans chacune de nos actions.

L'année écoulée a une nouvelle fois été marquée par un environnement en évolution rapide. Les avancées technologiques, les attentes croissantes des parties prenantes et un cadre réglementaire en constante évolution confrontent tant nos clients que notre profession à de nouveaux défis. Dans ce contexte, notre rôle sociétal reste clair : **créer de la confiance en fournissant des services d'assurance indépendants, objectifs et de haute qualité**. La qualité de l'audit constitue dès lors le fondement de tout ce que nous faisons. Nous continuons à porter un regard critique sur notre propre fonctionnement, à tirer les enseignements de nos revues internes et externes et à investir dans nos collaborateurs, notre méthodologie et notre système de gestion de la qualité. Notre ambition est ainsi non seulement de répondre aux attentes qui nous sont adressées aujourd'hui, mais également de nous préparer à celles de demain. Cette priorité s'inscrit également dans l'ambition plus large de PwC Belgium, qui considère la confiance comme un élément essentiel permettant aux organisations d'innover, de se développer et de s'adapter au changement.

Dans le même temps, **notre profession et la manière dont nous réalisons nos audits connaissent une transformation en profondeur**. Les technologies, les données et l'intelligence artificielle modifient notre façon de travailler et offrent de nouvelles possibilités d'accroître l'efficacité, la cohérence et la pertinence de nos audits. Au cours de l'année écoulée, nous avons poursuivi l'amélioration de nos processus d'audit ainsi que de notre modèle de prestation de services, notamment grâce à l'utilisation de technologies avancées et à l'évolution de nos modes de collaboration. Un principe demeure toutefois essentiel : **la technologie renforce le jugement professionnel,** mais ne s'y substitue pas.

Même dans un environnement d'audit toujours plus basé sur la technologie, l'expertise humaine, l'esprit critique, l'indépendance et le comportement éthique restent déterminants pour garantir la qualité de notre travail.

Pour l'année à venir, notre défi sera de poursuivre et d'accélérer cette transformation tout **renforçant davantage encore les fondements de notre système de gestion de la qualité**. Nous continuerons à investir dans les compétences de nos collaborateurs, dans l'innovation et dans un environnement de qualité fondé sur l'apprentissage et l'amélioration continus. La poursuite du développement de notre système de gestion de la qualité, la mise en œuvre de QC 1000 et la traduction systématique des enseignements tirés de nos activités de monitoring et des inspections en actions concrètes d'amélioration constituent à cet égard des priorités importantes. En définitive, toutefois, la qualité ne repose pas uniquement sur des systèmes, des processus ou des technologies. Elle prend vie chaque jour à travers nos collaborateurs, les choix professionnels qu'ils posent, leur volonté de poser les bonnes questions et la responsabilité qu'ils assument. **En combinant de manière responsable l'expertise humaine et la technologie, nous souhaitons continuer à mériter et à renforcer la confiance que nos clients, les investisseurs, les autorités de supervision et la société placent en nous.**



Lien Winne
Managing Partner

La qualité demeure notre priorité absolue!

Notre système de gestion de la qualité nous apporte une assurance raisonnable quant à l'atteinte de nos objectifs de qualité.

02

Notre approche en matière de qualité



Notre approche en matière de qualité

La norme internationale de gestion de la qualité (ISQM 1)

En décembre 2020, l'IAASB (International Auditing and Assurance Standards Board) a approuvé et publié trois normes nouvelles et révisées dans le but de renforcer et de moderniser l'approche de gestion de la qualité, y compris ISQM1 & ISQM2.

L'ISQM1 & ISQM2, entrées en vigueur au niveau international depuis le 15 décembre 2022, exigent que tous les cabinets effectuant des audits ou des examens limités d'états financiers ou d'autres missions de contrôle ou de services connexes conçoivent et mettent en œuvre un SoQM pour répondre aux exigences des normes.

ISQM1 est une approche basée sur des objectifs qui attend des cabinets qu'ils disposent d'un système de gestion de la qualité (SoQM) qui fonctionne de manière continue et itérative, en tenant compte des conditions, événements, circonstances, actions et absence d'actions qui ont un impact sur le cabinet. Cela augmente la responsabilité du cabinet en matière de surveillance (monitoring) et d'activités correctives, en soulignant la nécessité d'un monitoring plus proactif et en temps réel du système de gestion de la qualité, d'un processus d'analyse des causes profondes plus efficace, plus performant et plus rapide, et d'une correction prompte et efficace des lacunes.

ISQM2 porte sur la mise en place de la revue de la qualité de certains dossiers d'audit par un associé responsable de l'évaluation objective des jugements importants exercés par l'équipe d'audit. Cette norme vise à garantir que la personne appropriée est désignée en qualité de responsable de la revue de la qualité de la mission et précise ses responsabilités en matière de réalisation et de documentation de cette revue.

L'objectif ISQM1 stipule que le cabinet doit développer, mettre en œuvre et rendre opérationnel un système de gestion de la qualité (SoQM) afin de fournir au cabinet l'assurance raisonnable que :

- Le cabinet et ses collaborateurs s'acquittent de leurs responsabilités conformément aux normes professionnelles et aux dispositions légales et réglementaires applicables et d'effectuer des missions conformes à ces normes et exigences ; et
- Les rapports émis par le cabinet, ses associés ou les administrateurs responsables de la mission sont appropriés dans les circonstances.

En outre, la norme ISQM1 stipule que l'intérêt public est servi par une exécution cohérente des missions de qualité et que cela est rendu possible par un système performant de gestion de la qualité.



Focus spécifique sur la qualité de l'audit

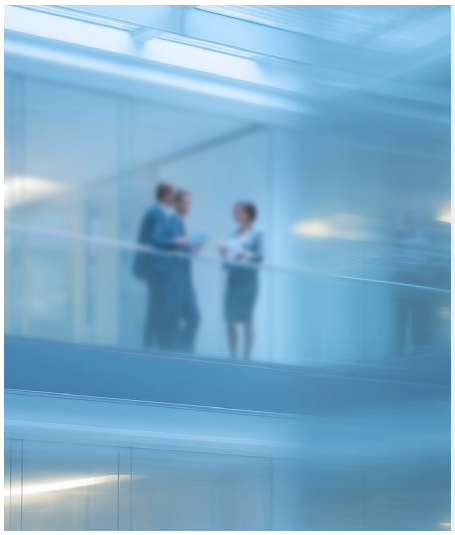
Le cadre Assurance QMSE du réseau PwC

Offrir des services de la plus haute qualité est au cœur de notre activité chez PwC, c'est ce que nos parties prenantes attendent à juste titre de nous.

Pour fournir des services d'une manière efficace et performante qui répondent aux attentes de nos clients et des autres parties prenantes, le réseau PwC a instauré le cadre de gestion Quality Management for Service Excellence (QMSE), qui intègre la gestion de la qualité dans les procédures opérationnelles et de gestion des risques à l'échelle du cabinet.

Le cadre QMSE est conçu pour aligner les cabinets PwC sur les objectifs et les exigences des normes ISQM1 & ISQM2. Le cadre QMSE fournit aux cabinets de PwC un modèle qui intègre la gestion de la qualité dans les procédures opérationnelles et de gestion des risques.

Ce cadre introduit un objectif de qualité global soutenu par un ensemble d'objectifs sous-jacents de gestion de la qualité. Notre système de gestion de la qualité (SoQM) est conçu et géré de manière à ce que ces objectifs soient atteints avec une assurance raisonnable.



L'objectif global de qualité!

Notre objectif est de disposer des compétences et des ressources nécessaires au sein de notre cabinet, et de mobiliser nos équipes afin d'appliquer de façon systématique nos méthodologies et procédures, et d'utiliser les technologies adéquates lors de la réalisation de nos missions de contrôle. Cette démarche vise à garantir une prestation efficace et performante, répondant pleinement aux attentes légitimes de nos clients et de l'ensemble de nos parties prenantes.

Correctement intégré et aligné

Notre système de gestion de la qualité comprend des objectifs identifiés à partir des composantes suivantes de la norme ISQM1, ainsi que des objectifs supplémentaires identifiés par le réseau PwC dans le cadre QMSE :

- Gouvernance et équipe dirigeante (Leadership) ;
- Règlements déontologiques pertinents ;
- Acceptation et maintien des relations clients et des missions spécifiques ;
- Réalisation de la mission ;
- Ressources ; et
- Informations et communications.

Pour nous aider à atteindre ces objectifs, le réseau PwC investit des moyens importants dans l'amélioration continue de la qualité au sein de nos cabinets. Cela inclut une infrastructure de qualité solide soutenue par les bonnes personnes, des outils et une technologie sous-jacents au niveau du réseau et au sein de notre cabinet, et un programme continu d'innovation et d'investissement dans les technologies. La structure Global Assurance Quality (GAQ) du réseau PwC vise à aider les cabinets membres à promouvoir, à implémenter et à améliorer en permanence la qualité des missions grâce à des mesures, des outils, des conseils et des systèmes efficaces utilisés afin de promouvoir et de surveiller davantage la qualité et d'établir un niveau approprié de cohérence dans ce que nous faisons.

Ces éléments ont été intégrés et harmonisés par le réseau afin de créer un cadre de gestion de la qualité complet, holistique et harmonieux que nous adaptons en fonction de notre situation spécifique. Chaque cabinet est responsable de l'utilisation des ressources mises à disposition par le réseau dans le cadre de ses efforts pour atteindre une qualité à la hauteur des attentes de nos parties prenantes.

Chaque cabinet est responsable de l'utilisation efficace des ressources mises à disposition par le réseau afin de fournir une qualité conforme aux attentes de nos parties prenantes.



Le processus de gestion de la qualité

L'atteinte de ces objectifs est soutenue par un système de gestion de la qualité interne qui a été établi par notre organisation et nos dirigeants, nos gestionnaires opérationnels, nos associés, nos administrateurs et nos collaborateurs. Ce système de gestion de la qualité a pour but d':

- Identifier les risques pouvant porter atteinte à la réalisation des objectifs de qualité ;
- Élaborer et mettre en œuvre des solutions afin de prévenir les risques de qualité évalués ;
- Vérifier la conception et l'efficacité opérationnelle des règlements et des procédures grâce à des activités de contrôle intégrées aux processus, tels que le dispositif « Real Time Assurance » et des indicateurs de qualité appropriés ;
- Améliorer en permanence le système de gestion de la qualité lorsque des manquements sont identifiés, en effectuant une analyse des causes profondes et en prenant des mesures correctives ; et
- Établir un cadre de responsabilisation lié à la qualité à utiliser dans les évaluations personnelles, les rémunérations et les décisions relatives au développement de carrière de chacun.



Cela signifie que nous mobilisons de manière coordonnée plusieurs outils afin d'assurer la qualité de nos missions. Tout d'abord, nous nous basons sur des indicateurs de qualité afin **d'identifier en amont** les problèmes susceptibles de survenir. Le dispositif « Real Time Assurance » nous permet ensuite de **prévenir** ces problèmes en temps réel. Nous examinons également les causes profondes des incidents afin d'en tirer des enseignements et de faire évoluer nos pratiques. Enfin, nous avons instauré un cadre de reconnaissance et de responsabilité destiné à **valoriser** et à **fortifier** les comportements, la culture et les actions qui contribuent à la qualité au sein du cabinet.

Le système de gestion de la qualité de notre cabinet

Notre système de gestion de la qualité (SoQM) est conçu, mis en œuvre et appliqué de manière continue afin d'atteindre les objectifs de qualité. Ce processus continu comprend le monitoring, l'évaluation, l'appréciation, le reporting et les actions correctives liées aux changements dans les risques qualité internes et externes. Il s'agit de notre processus de gestion de la qualité (QMP - Quality Management Process).

Notre objectif en matière de gestion de la qualité n'est donc pas seulement d'appliquer les normes prescrites, mais aussi de concevoir et de mettre en œuvre des réponses appropriés aux risques identifiés lors de notre propre évaluation des risques. Aussi, le but est d'obtenir le plus haut niveau de qualité tout en tenant compte des événements, circonstances, actions et/ou l'absence d'actions pouvant affecter notre système de gestion de la qualité.

Notre processus de gestion des risques

Au cours des dernières années, nous avons été confrontés à des défis sans précédent. Notre système de gestion de la qualité (SoQM), dans le cadre QMSE, nous a aidé à addresser les effets que les facteurs identifiés ont eu sur notre capacité à atteindre l'objectif global de qualité, qui est de toujours fournir des missions d'audit de haute qualité.

Notre système de gestion de la qualité comprend une étude des risques liés aux objectifs de qualité identifiés dans le cadre QMSE. Nous prenons en compte la manière dont et dans quelle mesure une situation, un événement, une circonstance, une action ou une absence d'action peut avoir un impact négatif sur la réalisation des objectifs de qualité. Cela peut entraîner :

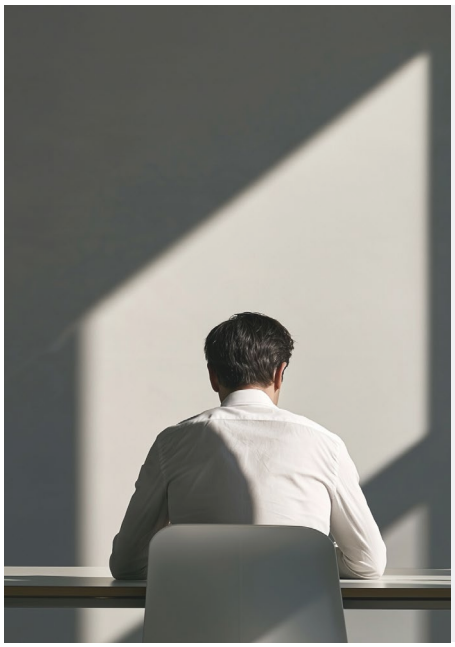
- L'identification de nouveaux risques qualités ;
- La modification de l'évaluation des risques qualité existants ; et/ou
- L'amélioration du système de gestion de la qualité au sein du cabinet.

Un risque qualité est un risque qui peut raisonnablement survenir et qui, individuellement ou en combinaison avec d'autres risques qualité, peut avoir un impact négatif sur la réalisation d'un ou plusieurs objectifs qualité.

Les principaux facteurs de 2026 qui influencent notre système de gestion de la qualité

Cette année, nous avons vu plusieurs facteurs impacter notre SoQM, mais en particulier certains des événements, conditions, actions et/ou absence d'action les plus importants ont nécessité des changements dans notre SoQM, en particulier l'évaluation des risques associés à :

- L'attractivité de la profession et la manière d'obtenir des garanties suffisantes afin d'attirer les meilleurs collaborateurs et les meilleures ressources afin de nous permettre de mener à bien nos missions ;
- La formation permanente de nos collaborateurs, y compris leur éthique personnelle, et ce via l'organisation de formations et évaluations sous supervision afin de garantir la qualité et l'intégrité personnelle entourant le suivi des formations en ligne et des tests subséquents, et ce afin d'obtenir une meilleure vue sur le niveau de connaissances de nos collaborateurs ;
- L'amélioration du support technique de nos collaborateurs grâce à la transition vers Microsoft et l'intégration encore plus poussée des outils GenAI dans nos activités quotidiennes, afin d'améliorer leurs performances et la collaboration au sein des équipes ;
- La poursuite du développement et de l'expansion de notre collaboration avec les Shared Delivery Centers internationaux, afin de mieux harmoniser notre approche et d'atteindre un niveau de spécialisation encore plus élevé ;
- Les inspections continues du réseau PwC et des autorités de supervision nationales/internationales, afin d'analyser les causes profondes des éventuelles manquements identifiés et de mettre en place les mesures correctives adéquates ; et à
- La mise en place du QC1000.



Objectifs d'anticipation: Indicateurs de Qualité de nos missions de contrôle

Nous avons mis en place un ensemble d'indicateurs de qualité applicables à nos missions de contrôle (AQI – Assurance Quality Indicators) afin de permettre à notre management d'identifier rapidement les risques potentiels en matière de qualité. Ces indicateurs reposent sur des données mesurables qui facilitent l'anticipation d'éventuels problèmes. L'analyse des risques liés à la qualité constitue un pilier essentiel de notre cadre QMSE, tandis que les AQI, associés à d'autres normes de performance, jouent un rôle central dans le suivi et l'amélioration continue de notre système de gestion de la qualité.

Exemple d'Indicateurs de Qualité de nos missions d'Assurance (AQI)

Nombre de consultations dans les domaines suivants

	30/06/2026
Comptabilité et rapports	44
Méthodologie	66
Rapports d'audit et autres questions connexes	105
Total	**219**

Tout au long de ce rapport de transparence, nous avons donné un aperçu des mesures, règlements et procédures que nous avons conçus, mis en œuvre et que nous appliquons pour réduire les risques qualité identifiés à un niveau acceptable et nous aider à obtenir une assurance raisonnable concernant notre système de gestion de la qualité.

Comme mentionné ci-dessus, certaines de nos mesures, règlements et procédures sont fournis par le réseau PwC. Ceux-ci ont été analysés par nos soins afin de déterminer s'ils sont adaptés ou non à une utilisation dans le cadre de notre système de gestion de la qualité et lors de l'exécution de missions.

Les parties suivantes du rapport contiennent les objectifs de qualité ISQM 1 suivants :

- **Culture et valeurs** - Gouvernance et leadership, règles déontologiques pertinentes, acceptation et maintien des relations clients et des missions spécifiques.
- **Nos collaborateurs** - Politique de ressources humaines.
- **Notre approche** - Ressources intellectuelles et technologiques, réalisation des missions, information et communication.



Notre processus de surveillance et d'activités correctives

Dans la section « Surveillance », à la page 45, nous avons décrit les types de surveillance (monitoring) continue et périodique que notre cabinet a conçue, mise en œuvre et qui est opérationnelle pour fournir des informations pertinentes et fiables sur notre système de gestion de la qualité et nous aide à prendre les mesures appropriées pour remédier à toute lacune identifiée de manière efficace et en temps opportun.

Pour soutenir la correction efficace et rapide des lacunes identifiées, notre cabinet a également développé, mis en œuvre et lancé une analyse des causes profondes, qui est décrite plus en détail à la page 48.

Les informations collectées grâce à notre processus de surveillance et de remédiation, ainsi que d'autres informations telles que les inspections des régulateurs externes, nous aident à évaluer notre processus de contrôle qualité.



Déclaration relative à l'efficacité du système de gestion de la qualité

Au cours de l'année écoulée, nous avons mené à bien l'évaluation de notre système de gestion de la qualité conformément à la norme ISQM 1. Pour le compte de PwC RE, les dirigeants ont déterminé si ce système fournit une assurance raisonnable quant aux éléments suivants :

- Le cabinet et ses collaborateurs s'acquittent de leurs responsabilités et réalisent les missions conformément aux normes professionnelles et aux exigences légales et réglementaires applicables ; et
- Les rapports relatifs aux missions émis par le cabinet ou les associés et administrateurs responsables de missions sont adaptés aux circonstances.

Au vu de l'ensemble des informations pertinentes relatives à notre système de gestion de la qualité, recueillies au cours de la période couverte par le présent rapport et jusqu'à sa date d'émission, nous estimons que ce système nous fournit une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs de qualité précités.



03

Culture et valeurs

Notre culture et nos valeurs

Définition et culture

Chez PwC, nous définissons un service de qualité comme un service qui répond constamment aux attentes de nos parties prenantes et qui est conforme à toutes les normes et règles applicables. Une partie importante de la réalisation de cette définition de la qualité consiste à créer une culture à travers un réseau de plus de 360.000 personnes. Cette culture de la qualité souligne que la qualité est la responsabilité de chacun. Continuer à améliorer cette culture de la qualité est un point d'attention important pour nos dirigeants mondiaux et locaux et joue un rôle clé dans la mesure de leur performance.

Mesure et transparence

Pour toutes nos activités, chaque cabinet PwC – dans le cadre de l'accord par lequel il est membre du réseau PwC – est tenu de mettre en place un système de gestion de la qualité (SoQM) ; effectuer une évaluation annuelle de la performance SoQM ; et de communiquer les résultats de ces évaluations aux dirigeants au niveau global. Ces résultats sont ensuite discutés en détail avec les dirigeants de chaque cabinet et s'ils ne sont pas au niveau attendu, un plan de remédiation est convenu dans lequel les dirigeants locaux assument personnellement la responsabilité de la réussite de sa mise en œuvre.

Au fur et à mesure que nos services changent et se développent, et que les besoins et les attentes de nos parties prenantes changent également, nous révisons et mettons à jour en permanence l'échelle, la portée et les opérations de notre système de gestion de la qualité et investissons dans des programmes visant à améliorer la qualité des services que le réseau PwC fournit.





L’engagement de notre organisation envers la qualité

Leadership et ‘tone at the top’

Notre objectif et nos valeurs sont le fondement de notre succès. Notre objectif est d’instaurer la confiance dans la société et de résoudre des problèmes importants, et nos valeurs nous aident à atteindre cet objectif. Notre objectif reflète le « pourquoi » de ce que nous faisons, et notre stratégie nous donne ‘ce’ que nous faisons. La manière dont nous réalisons notre objectif et notre stratégie est déterminée par notre culture, nos valeurs et nos comportements. Elle constitue la base de notre système de gestion de qualité et imprègne notre façon de travailler, notamment en guidant nos actions de leadership, et la manière dont nous renforçons la confiance dans ce qui compte.

‘La confiance dans ce qui compte’

Aujourd’hui, les entreprises sont jugées sur bien plus que leurs résultats financiers. Les performances d’une entreprise en matière d’ESG, de cybersécurité et bien plus encore peuvent avoir un impact sur sa réputation, la fidélisation de ses employés, son accès au capital et, en fin de compte, sa valeur commerciale.

C’est pourquoi nous adaptons notre offre de services de contrôle pour garantir la confiance non seulement dans les états financiers des entreprises, mais également dans leur impact sur les êtres humains et la planète.

Nous appelons cela « la confiance dans ce qui compte ». Cela inclut les questions qui sont importantes pour une entreprise et ses parties prenantes au sens large. Nous appliquons des normes strictes pour analyser la performance des entreprises dans des domaines tels que le climat et la diversité. Cela aide les entreprises à démontrer leur progrès, leur permettant ainsi d’instaurer la confiance, d’améliorer leur réputation et d’accroître leur valeur commerciale.

Nous encourageons nos clients à comprendre ce qui compte pour leurs parties prenantes et nous fournissons des informations fiables sur les performances de l’entreprise par rapport à ces indicateurs. Nous pensons que si nous pouvons nous fier à l’information, elle doit également être certifiée. Une assurance qualité élevée accroît la responsabilité et la confiance et donne aux entreprises une base solide pour surveiller et améliorer leurs performances.

Lorsque nous travaillons avec nos clients et nos collègues pour renforcer la confiance de la société et résoudre des problèmes importants, nous :

- Agissons avec intégrité
- Faisons la différence
- Nous nous soucions les uns des autres
- Travaillons ensemble
- Réinventons le possible

Dans le contexte de l'expansion et de la poursuite de la mise en œuvre de notre culture de qualité dans nos processus opérationnels où les audits qualitatifs sont influencés positivement par des comportements positifs, les comportements concernant la Curiosité, le Courage, la Collaboration Inclusive et la Reconnaissance ont été mis en avant.

- Vous devez faire preuve de **Curiosité** pour effectuer des audits et fournir d'autres services avec un esprit critique.
- Avec **Courage**, nous soutenons les conclusions de nos travaux et défendons ce qui est la bonne chose à faire ou à ne pas faire.
- Grâce à une **Collaboration Inclusive**, nous formons une équipe plus forte, ce qui améliore la qualité de nos services.
- La **Reconnaissance** est le catalyseur pour stimuler un comportement positif réciproque.

Cette culture est soutenue par un tone at the top approprié grâce à une communication régulière des dirigeants à tous les associés et employés sur le respect de la qualité par le cabinet .

Les messages clés sont communiqués à notre cabinet par notre Territory Senior Partner et nos dirigeants et sont renforcés par les associés et administrateurs responsables des missions. Ces communications se concentrent sur nos points forts et sur les actions que nous pouvons entreprendre pour apporter des améliorations. Nous vérifions si nos employés perçoivent que les messages de nos dirigeants transmettent l'importance de la qualité pour le succès de notre cabinet. Sur la base de ce suivi, nous sommes convaincus que notre personnel comprend nos objectifs de qualité d'un audit.

Offrir des services de la plus haute qualité est au cœur de notre objectif et de notre stratégie d'assurance, en mettant l'accent sur le renforcement de la confiance et la transparence chez nos clients, sur les marchés des capitaux et dans la société en général.

Renforcer le cadre de reconnaissance et de responsabilité

Notre cadre de reconnaissance et de responsabilité (RAF) favorise la qualité dans l'ensemble des activités menées par nos collaborateurs pour mettre en œuvre notre stratégie. Il met l'accent sur les services fournis à nos clients, notre manière de travailler avec nos collaborateurs et le maintien d'une culture de qualité élevée. Notre RAF vise à définir des attentes claires en matière de comportements et de résultats liés à la qualité, puis à les renforcer en responsabilisant les associés, les administrateurs et l'ensemble du personnel à cet égard, au-delà de la simple conformité.

Notre RAF prend en compte et traite les principaux éléments suivants :

- **Résultats en matière de qualité** : Nous présentons des résultats transparents permettant de mesurer la réalisation des objectifs de qualité. Ces résultats tiennent compte du respect des normes professionnelles, ainsi que des normes et indicateurs du réseau PwC et de notre cabinet.
- **Comportements** : Nous avons défini des attentes relatives aux comportements appropriés qui favorisent une attitude adéquate à l'égard de la qualité, un tone at the top approprié et un engagement fort envers notre objectif de qualité.
- **Interventions / reconnaissance** : Nous avons instauré des mesures d'intervention et de reconnaissance qui encouragent et renforcent les comportements positifs, tout en contribuant à une culture de qualité.
- **Conséquences / récompenses** : Nous avons instauré des conséquences et des récompenses, financières et non financières, proportionnées aux résultats et aux comportements, et suffisamment incitatives pour encourager les comportements appropriés nécessaires à la réalisation des objectifs de qualité.

Déontologie, indépendance et objectivité

Déontologie

Chez PwC, nous respectons les principes fondamentaux définis par le Code of Ethics for Professional Accountants établi par l'International Ethics Standards Board for Accountants (IESBA), détaillés ci-après :

- **Intégrité** – qui consiste à être droit et honnête dans tous les domaines professionnels et les relations commerciales.
- **Objectivité** – qui consiste à ne pas compromettre les jugements professionnels ou commerciaux en raison d'un parti pris, d'un conflit d'intérêt ou d'une influence indue d'un tiers.
- **Compétences et diligence professionnelles** – qui sous-tendent (i) l'acquisition et le maintien des connaissances et des compétences professionnelles au niveau requis pour garantir à un client ou un organisme employeur un service professionnel compétent, fondé sur les normes techniques et professionnelles en vigueur et sur la législation pertinente ; et (ii) le fait d'agir avec diligence et conformément aux normes techniques applicables et normes professionnelles.
- **Confidentialité** – qui consiste à respecter la confidentialité des informations acquises à la suite des relations professionnelles et commerciales ne pas les divulguer à des tiers sans autorisation expresse et spécifique, excepté en cas d'existence de droits ou d'obligations légales ou professionnelles de communiquer lesdites informations, ni d'utiliser ces informations à des fins personnelles par le réviseur d'entreprises ou par des tiers.
- **Attitude professionnelle** – qui consiste à se conformer aux lois et règlements pertinents et à éviter toute conduite que le professionnel sait ou devrait savoir être de nature à discréditer la profession.

Les normes applicables à notre réseau, auxquelles tous les cabinets membres de notre réseau sont soumis, ont trait à divers domaines, notamment la déontologie et la gestion du cabinet, l'indépendance, les règlements antiblanchiment, antimonopole / anticoncurrence, anticorruption, la protection des informations, la fiscalité des entreprises et des associés, les lois relatives aux sanctions, l'audit interne et le fait d'agir avec connaissance préalable. Nous prenons au sérieux le respect de ces obligations déontologiques et nous nous efforçons de les suivre non seulement à la lettre mais également selon leur esprit. Tous les associés et administrateurs responsables de missions et leurs collaborateurs suivent régulièrement des formations obligatoires et sont évalués sur la connaissance en ces matières.

Ils confirment chaque année leur engagement à respecter les obligations en matière de conformité, comme élément du système et soutien afin d'avoir un aperçu correct des obligations déontologiques inhérentes à l'exercice de nos activités. Les associés, administrateurs et collaborateursf prennent en considération les normes définies par le réseau PwC et les dirigeants de PwC RE contrôlent le respect de ces obligations.

Outre l'adoption des valeurs de PwC (Agir avec intégrité, Faire la différence, Prendre soin des autres, Travailler en équipe, Réimaginer le possible) et de l'objectif permanent de qualité de PwC, PwC RE a aussi adopté les normes du réseau PwC, dont le Code de Conduite et les directives y afférentes. Ils décrivent clairement le comportement qui est attendu de nos associés, de nos administrateurs et des autres collaborateurs. Grâce à cette approche, nous pouvons construire la confiance attendue du public. Vu la grande diversité de situations auxquelles nos équipes peuvent être confrontées, nos règlements fournissent un fil directeur dans le cadre d'un large éventail de circonstances, avec cependant toujours un objectif commun : « faire ce qu'il convient de faire ».



Au moment du recrutement ou d'admission au sein du cabinet, le Code de conduite mondial est mis à la disposition de tous les nouveaux membres du personnel et de tous les nouveaux associés et administrateurs de PwC RE. Nous attendons de leur part qu'ils en respectent les valeurs tout au long de leur carrière professionnelle chez PwC. Ils ont la responsabilité de signaler les problèmes de manière honnête et professionnelle lorsqu'ils sont confrontés à des situations difficiles ou lorsqu'ils constatent des comportements contraires aux prescrits du Code de conduite. De plus, chaque associé, administrateur et membre du personnel nouvellement engagé doit suivre une formation dédiée et qui présente et insiste sur les règles déontologiques et le respect des normes du réseau, y compris l'éthique personnelle et le Code de conduite.

PwC a mis en place, à l'échelle du réseau, une ligne d'assistance téléphonique confidentielle en matière déontologique afin de pouvoir poser des questions ou signaler des préoccupations concernant une conduite incompatible avec le Code de conduite et les règles associées. Chaque cabinet PwC dispose d'une assistance téléphonique éthique distincte et sécurisée dédiée à ces questions et enquêtes confidentielles. Cette ligne d'assistance éthique est également accessible aux tiers, notamment aux clients. La ligne d'assistance éthique permet à nos associés, administrateurs, employés et tiers de se sentir en sécurité pour soulever une question ou une préoccupation sans crainte de représailles.

Le « Code de conduite » de PwC est disponible en ligne pour toutes les parties prenantes internes et externes sur le site pwc.com/ethics.

PwC en Belgique dispose d'un « Business Conduct Office » indépendant, sous la direction d'un Business Conduct Leader (BCL). Il est secondé par un réseau de conseillers en déontologie. Il est recommandé aux collaborateurs de contacter ces personnes lorsqu'ils sont confrontés à un problème d'ordre déontologique nécessitant un avis.

La connaissance du Code de Conduite est en outre confirmée par tous les associés, administrateurs et collaborateurs chaque année, dans le cadre de l'« Annual Compliance Confirmation » (ACC). Toute réponse négative fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation par l'associé responsable des aspects liés à l'indépendance (« Partner Responsible for Independence » - PRI), qui rend compte en dernier ressort au « Global Independence Leader ».

Le « Territory Senior Partner » (TSP) et le « Territory Assurance Leader » (TAL) approuvent et contrôlent le plan annuel intitulé « Ethics and Business Conduct Plan ».

PwC RE a adopté un cadre de reconnaissance et de responsabilité (RAF) pour faciliter la correction des comportements incompatibles avec le code de conduite.

L'enquête annuelle réalisée au sein de PwC, « Global People Survey », permet aux associés, administrateurs et aux collaborateurs d'exprimer leur avis sur une base anonyme notamment en ce qui concerne leur environnement déontologique. Les résultats de cette enquête sont vérifiés par le BCL qui suit l'évolution de toutes les tendances qui sont identifiées.

Enfin, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) fournit des lignes directrices pour les entreprises multinationales (les lignes directrices de l'OCDE), sous forme de principes et de normes non contraignants pour une conduite responsable des affaires dans le cadre d'une activité mondiale.

Les lignes directrices de l'OCDE constituent un cadre précieux pour déterminer les exigences et les normes de conformité applicables. Bien que le réseau PwC soit composé de cabinets qui sont des entités juridiques distinctes et qui ne constituent pas une entreprise ou une société multinationale, les normes et les politiques du réseau PwC sont fondées sur les objectifs des lignes directrices de l'OCDE et y sont conformes.

Objectivité et indépendance

En tant que contrôleurs des comptes annuels et prestataires d'autres services professionnels, les cabinets membres du réseau PwC, leurs associés, leurs administrateurs et leurs collaborateurs sont tenus de respecter les principes fondamentaux d'objectivité, d'intégrité et de professionnalisme. Vis-à-vis des clients audit, l'indépendance constitue le socle de ces exigences. Le respect de ces principes est essentiel pour servir les marchés des capitaux ainsi que nos clients.

Les directives établies par PwC en matière d'indépendance, qui sont basées sur le Code déontologique pour les Comptables professionnels de l'IESBA (« IESBA International Code of Ethics for Professional Accountants »), comprennent un nombre minimum de normes que les cabinets membres de PwC acceptent de respecter, y compris les procédures à suivre pour pouvoir garantir l'indépendance vis-à-vis des clients.

Les dispositions en matière d'indépendance de la « Securities and Exchange Commission » (SEC) des États-Unis sont dans certains cas plus contraignantes que la « Global Independence Policy ». Compte tenu de la portée de ces dispositions et de leur impact sur les cabinets PwC du réseau, le règlement interne identifie les domaines clés dans lesquels une disposition SEC est plus restrictive. Les dispositions spécifiquement identifiées comme applicables aux entités concernées par la SEC doivent être respectées en plus ou à la place de la Global Independence Policy.

Ayant l'ancienneté et les compétences requises, un associé a été désigné par notre cabinet comme associé responsable en Belgique des aspects liés à l'indépendance (« Partner Responsible for Independence » - PRI). Il est responsable de la mise en place de la politique globale en matière d'indépendance (« PwC Global Independence »), qui comprend la gestion des procédures liées à l'indépendance, ainsi que le soutien aux associés, administrateurs et collaborateurs. Il est secondé par une équipe de spécialistes en matière d'indépendance.

En outre, il rapporte directement au TSP et est membre du Territory Leadership de PwC Belgique.



Lignes directrices

Le règlement global de PwC en matière d'indépendance comprend notamment les domaines suivants :

- L'indépendance personnelle et l'indépendance du cabinet, y compris les règles et directives relatives à la détention de participations financières et autres arrangements financiers, tels que les comptes en banque, les prêts et les plans de pensions contractés par des associés, par des administrateurs, par des membres du personnel ou par le cabinet ;
- Les services non-audit et conventions en matière d'honoraires. Cette politique est étayée par les SOPS (« Statements of Permitted Services »), qui prévoient des lignes directrices pratiques pour l'application de la politique en matière de services non-audit fournis à des clients « Assurance » ;
- Les relations d'affaires, qui comprennent les règles et directives relatives aux relations d'affaires conjointes (par exemple, joint-ventures et joint marketing) et relatives à l'achat de biens et services acquis dans le cadre de la gestion normale du cabinet ; et
- L'acceptation de nouveaux clients d'audit et d'autres missions de contrôle, et l'acceptation ultérieure de services autres pour ces clients.

Viennent ensuite les « Network Risk Management Policies », qui définissent les obligations en matière d'indépendance concernant la rotation des associés et administrateurs responsables de la mission.

Ces règles et procédures sont établies en vue d'aider PwC à respecter les normes d'indépendance réglementaires et professionnelles applicables à la fourniture de services « Assurance ». Les règles et les directives sont évaluées et revues en cas de modifications, notamment lors de changement de législation ou de réglementation, ou en réponse à des questions d'ordre opérationnel.

En plus des prescriptions en matière d'indépendance du réseau, PwC RE se conforme aussi aux exigences législatives belges et au règlement européen lorsque ceux-ci sont plus strictes que les règles du réseau PwC.

Pratiques en matière d'indépendance

Les prescriptions en matière d'indépendance en vigueur au sein de notre cabinet prennent donc en considération les dispositions légales applicables en Belgique. Elles couvrent les aspects liés à la fourniture de services par le commissaire et par son réseau à l'entité contrôlée, à la société-mère et aux entreprises qu'elle contrôle, mais aussi les aspects en lien avec les relations personnelles, financières et professionnelles vis-à-vis de ces mêmes entités.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les cabinets de notre réseau peuvent être soumis à des règles nationales plus contraignantes. Ces règles sont dans ce cas opposables à l'ensemble du réseau international, comme c'est le cas pour la Belgique.

Dès leur entrée en fonction, les personnes qui rejoignent le cabinet s'engagent à respecter les règles et principes relatifs à l'exercice de la profession de réviseur d'entreprises, parmi lesquelles figurent les prescriptions en matière d'indépendance.

Le suivi du respect des procédures d'indépendance est assuré par les moyens suivants repris ci-dessous.

Gestion des conflits d'intérêts

Nos règlements définissent également avec précision les situations de conflits d'intérêts qui nous empêchent d'effectuer la mission et celles pour lesquelles des mesures de sauvegarde, telles que l'obtention de l'accord des parties concernées ou la mise en place de règles de gestion de la confidentialité, sont requises afin de pouvoir effectuer la mission.

Dans ce cadre, PwC RE dispose d'une base de données qui enregistre les relations d'affaires approuvées de PwC RE.

Vérification interne du respect des prescriptions en matière d'indépendance

Comme chaque année, une vérification interne du respect des prescriptions en matière d'indépendance a été effectuée au cours du dernier exercice clos le 30 juin 2026.

Rotation interne et externe

Les dispositions en matière de rotation instaurées par la législation belge ont été mises en œuvre pour les « Entités d'Intérêt Public » (EIP) contrôlées par le cabinet. Elle requièrent notamment une rotation tous les six ans pour les associés et administrateurs signataires.

Pour les autres entités contrôlées, pour lesquelles aucune règle spécifique n'est applicable en Belgique, nous appliquons une rotation des associés et administrateurs signataires tous les 7 ans lorsque l'entité contrôlée présente un profil à risque élevé, tel que déterminé à l'issue de la procédure d'acceptation de la mission.

La rotation des associés et administrateurs signataires s'organise tous les cinq ans pour les sociétés belges cotées aux États-Unis, comme l'exigent les règles d'indépendance en vigueur dans ce pays.

Enfin, la rotation des associés et administrateurs signataires pour toutes les autres entités belges a lieu tous les dix ans, conformément à la politique de gestion des risques du Réseau PwC.

PwC RE dispose dans ce cadre d'un aperçu destiné à assurer le suivi de la politique de PwC RE en ce qui concerne la rotation interne (rotation du représentant du cabinet de Réviseurs d'Entreprises) et externe (rotation du cabinet de Réviseurs d'Entreprises) pour les associés et administrateurs responsables et la personne chargée du contrôle de qualité impliqués dans la mission d'audit.

Le suivi du respect des prescriptions en matière d'indépendance concernant les relations personnelles, financières et professionnelles est également effectué grâce à des outils mis à notre disposition par le réseau.



Outils disponibles en matière d'indépendance

En tant que membre du réseau PwC, le cabinet a accès à une série de systèmes et d'outils qui aident le cabinet et les membres de son personnel à exécuter et respecter les règlements et procédures applicables en matière d'indépendance. Ces outils sont les suivants :

- **« Central Entity Service » (CES)** : cette base de données contient des informations sur les sociétés, en ce compris les clients qui sont soit des EIP ou soit soumises à des restrictions imposées par la SEC américaine. Cet outil aide à déterminer les restrictions éventuelles des clients du cabinet afin de savoir si une nouvelle mission ou relation d'affaires non-audit est envisageable. Chaque cabinet national met cette base de données périodiquement à jour pour les entités dont il est le contrôleur légal. Ce système pilote la liste d'indépendance (« Independence List ») et alimente également l'« Independence Checkpoint » ;
- **« Independence Checkpoint »** : facilite l'obtention d'une autorisation préalable à l'achat, par tous les associés, administrateurs et managers, de titres négociés publiquement, mais requiert aussi l'enregistrement de leurs achats et reventes ultérieurs afin d'assurer le respect des règles d'indépendance applicables. Lorsqu'un cabinet de PwC gagne un nouveau client d'audit, ce système informe automatiquement les personnes responsables et titulaires de titres de ce client de leur obligation de revendre ces titres.
- **« Authorisation for Services » (AFS)** : ce système global facilite la communication entre l'associé et/ou l'administrateur responsable des services non-audit et l'associé et/ou l'administrateur responsable de la mission d'audit. Il reprend les risques d'atteinte à son indépendance ainsi que les mesures de sauvegarde éventuellement prises en vue de limiter le risque à un niveau acceptable et laisse à l'associé et/ou l'administrateur responsable de la mission la décision finale sur l'acceptabilité du service. En cas de doute, il convient de consulter l'associé responsable de la gestion des risques professionnels (« Risk Management Partner »). Ce dernier a la compétence de refuser la mission dont l'exécution porterait atteinte à l'indépendance de PwC RE.
- **« Joint Business Relationships » (JBR)** est un système mondial utilisé pour clarifier les relations commerciales conjointes (étroites) du point de vue de l'indépendance. JBR est utilisé par les sociétés PwC pour faciliter la conformité aux exigences JBR pour les relations commerciales conjointes nouvelles et existantes. Il aide les spécialistes de l'indépendance à rassembler des informations pour évaluer, du point de vue de l'indépendance, la licéité des relations d'affaires conjointes proposées et aide à surveiller la licéité continue des relations commerciales conjointes existantes préalablement approuvées.
- **« My Compliance Dashboard » (MCD)** est un système de conformité mondial qui facilite les confirmations annuelles de conformité, d'indépendance et de reporting.
- **« Global Breaches Reporting System »** : ce système vise à notifier d'éventuelles violations des règles d'indépendance de l'auditeur externe (par exemple, prévues par la réglementation ou sur la base des exigences professionnelles) et les cas de violation qui ont des conséquences transfrontalières (par exemple, lorsqu'une violation se produit dans une juridiction et a une influence sur la relation audit dans une autre juridiction). Toutes les violations signalées sont évaluées et traitées conformément au Code (Code of Ethics for Professional Accountants). PwC RE utilise également le système pour le reporting intra-territorial en l'absence d'un système ou d'une procédure alternative localement équivalente.

Formations et confirmations en matière d'indépendance

PwC RE offre des formations annuelles ou continues sur les aspects liés à l'indépendance à tous les associés, administrateurs et membres du personnel exécutif.

Une attention particulière est accordée aux formations « milestone » qui accompagnent soit un changement de poste ou de rôle, soit une modification des règlements internes ou des dispositions légales et, le cas échéant, de la fourniture de services. Les associés, les administrateurs et les collaborateurs reçoivent une formation en ligne concernant les règles d'indépendance du cabinet et des sujets connexes.

Tous les associés, administrateurs et membres du personnel exécutif sont tenus de signer une confirmation de conformité annuelle, dans laquelle ils confirment s'être conformés à tous les aspects des règles adoptées par le cabinet en matière d'indépendance, y compris leur indépendance personnelle. Tous les associés et administrateurs doivent en outre confirmer que tous les services non-audit apparentés et relations d'affaires dont ils ont la charge ont été réalisés en conformité avec les règlements internes et que toutes les procédures obligatoires ont été suivies lors de l'acceptation de ces services et relations. Ces confirmations annuelles sont complétées par une confirmation périodique et ad hoc au niveau de la mission (« Engagement ») en cas d'exigences spécifiques.

Surveillance et discipline en matière d'indépendance

Dans le cadre de la gestion du respect des prescriptions en matière d'indépendance, PwC RE est chargée de contrôler l'efficacité du système de gestion de la qualité dans le cadre du respect de l'indépendance. En plus des confirmations précitées, qui font partie de ce contrôle, les mesures suivantes sont adoptées :

- Examen des mesures et processus de gestion interne en matière d'indépendance ;
- Examen du respect de l'indépendance personnelle par une sélection aléatoire d'un nombre d'associés, administrateurs et managers afin de vérifier le respect des règles d'indépendance ; et
- Évaluation annuelle du respect par le cabinet des normes fixées pour le réseau PwC en matière de gestion des risques liés à l'indépendance.

Le résultat du contrôle et de l'examen réalisé par PwC RE est transmis régulièrement au « Leadership Team ».

PwC RE dispose d'un cadre de responsabilité (Accountability Framework) ainsi que de règlements et de mécanismes disciplinaires qui encouragent le respect des règles et procédures d'indépendance et exigent que toute violation des prescriptions en matière d'indépendance soit signalée et que des mesures correctives soient prises.

Cette approche, si d'application, comprend une discussion avec les personnes responsables de la gouvernance du cabinet portant sur la nature de la violation, une évaluation de son impact sur l'indépendance du cabinet et la nécessité d'adopter des mesures de sauvegarde afin de maintenir son objectivité. Bien que la majorité des violations soit insignifiante et est identifiée par le biais de nos procédures de surveillance, toutes les violations sont prises au sérieux et analysées correctement.

La recherche de toute violation identifiée des règles d'indépendance contribue également à détecter d'éventuelles améliorations à apporter aux systèmes et aux processus de PwC RE, par exemple, par le biais de formations et d'encadrement complémentaires.



Déclaration et appréciation en matière d'indépendance

Le système de gestion de la qualité de PwC RE relatif à l'indépendance, décrit dans le présent document, vise à fournir une assurance raisonnable que les contrôles légaux sont réalisés dans le respect des dispositions légales applicables en matière d'indépendance.

Nous améliorons continuellement notre système en tenant compte à la fois des résultats des contrôles internes et des inspections menées par nos régulateurs, ainsi que des attentes générales à l'égard des réviseurs d'entreprises.

PwC RE confirme que l'organisation et le fonctionnement des exigences en matière d'indépendance ainsi que des systèmes de contrôle qui s'y rapportent ont fait l'objet d'un examen et d'une évaluation. Cette évaluation conclut que le système de gestion de la qualité relatif à l'indépendance fonctionne de manière effective.

Considérations relatives à la réalisation de la mission

Les principes en vigueur pour l'acceptation de nouveaux clients ou la poursuite des services avec les clients existants sont essentiels pour garantir un haut niveau de qualité qui, selon nous, va de pair avec notre objectif de bâtir la confiance au sein de la Société. Nous avons défini des règles et procédures pour l'acceptation des clients et des missions d'audit. Par ce biais, nous examinons notre capacité à réaliser chaque mission et les compétences dont nous disposons ainsi que le temps et les moyens nécessaires, de même que notre capacité à respecter les obligations déontologiques en vigueur, notamment en matière d'indépendance, et nous assurons une vérification de l'intégrité du client. Ces considérations sont à nouveau évaluées lors de la poursuite des relations et missions et, le cas échéant, nous avons mis en place des règles et procédures pour les cas où nous devrons terminer une mission de manière anticipative ou mettre fin à une relation client. Les règles et procédures que nous employons mettent l'accent sur les considérations de risque et de qualité afin que les priorités financières et opérationnelles ne conduisent pas à des jugements inappropriés quant à l'opportunité d'accepter ou de poursuivre une relation client.

Acceptation et continuation de la relation client

PwC RE a établi un ensemble de procédure qui vise à identifier les clients dits « acceptables », grâce aux systèmes existants du réseau PwC afin d'étayer les décisions d'acceptation et de continuation des clients audit (« Acceptance and Continuance », « A&C »). Ces procédures aident l'équipe chargée de la mission, les dirigeants et les spécialistes en gestion des risques à déterminer si les risques liés à un client existant ou les risques potentiels sont maîtrisables et si PwC peut ou non être associé au client concerné et aux membres de sa direction. Ce système permet plus particulièrement :

Aux équipes affectées à la mission :

- De documenter leurs considérations sur les aspects requis par les normes professionnelles, en ce qui concerne l'acceptation et le maintien des clients et des missions ;
- D'identifier et de documenter les problèmes et facteurs de risques ainsi que leur résolution, par exemple par (i) le recours à la consultation, (ii) l'adaptation du plan de travail ou de l'approche d'audit, (iii) l'application d'autres mesures de sauvegarde visant à limiter les risques identifiés, et/ou (iv) le refus d'exécuter la mission ; et
- De faciliter l'évaluation des risques se rapportant à l'acceptation et à la poursuite d'une mission avec un client.

Aux cabinets PwC (y compris le leadership et la gestion des risques des cabinets membres) :

- De faciliter l'évaluation des risques qui se rapportent à l'acceptation et à la poursuite de missions avec des clients ; et
- De fournir un aperçu des risques relatifs à l'acceptation et au maintien des relations avec les clients et des missions dans l'ensemble du portefeuille clients ;
- Pouvoir comprendre la méthodologie, les fondements et les considérations minimales appliqués par tous les autres cabinets PwC lors de l'évaluation de l'acceptation et du maintien du mandat d'audit.



04

Notre personnel



Notre personnel

Stratégie en matière de ressources humaines

Notre stratégie de ressources humaines a été élaborée pour soutenir notre stratégie d'entreprise.

Nous voulons être une référence en matière de développement des talents et aider nos collaborateurs à gagner en flexibilité et en confiance, tout en acquérant les compétences nécessaires dans un monde qui change vite. Les domaines d'intervention spécifiques comprennent la création d'un environnement flexible afin d'affronter les périodes de changement tout en soutenant le bien-être de nos collaborateurs et en permettant un travail efficace et qualitatif ; la formation inclusive de nos cadres, directeurs et associés dans ce monde en mutation ; et la formation de nos employés afin qu'ils puissent faire face aux réalités d'aujourd'hui et de demain.



The PwC Professional

Le « PwC Professional » est un cadre qui définit l'ensemble de comportements que nous attendons de tous nos associés, administrateurs et collaborateurs, à tous les niveaux, envers les uns et les autres, nos clients et les autres parties prenantes. Lorsque nous nous concentrons sur les comportements qui guident nos interactions, nous créons des moments opportuns à la création de confiance et permettons à nos équipes de produire des résultats concluants. C'est ainsi que nous créons la confiance dans la Société et résolvons des problèmes importants.

Inclusivité et diversité

PwC est une organisation qui favorise une culture d'appartenance et d'équité, dans laquelle tous nos employés peuvent s'épanouir et se sentir chez eux. Nous rendons cela possible en mettant en œuvre notre stratégie « Inclusion First », qui se concentre sur l'action, la responsabilisation et la promotion de cette culture dans chacun des cabinets du réseau PwC.

Nous acceptons et encourageons les différences et aidons activement nos collaborateurs à développer les compétences nécessaires pour travailler et diriger de manière inclusive en mettant l'accent sur l'égalité de genre, l'inclusion des personnes porteuses d'un handicap, l'inclusion LGBTQIA+ et l'inclusion sociale. Cette démarche repose avant tout sur des démarches et des comportements inclusifs.



Recrutement

PwC RE vise à recruter, former et garder les employés les plus brillants qui partagent un sens aigu des responsabilités afin de fournir des services de très haute qualité. Nos critères de recrutement reposent sur des entretiens structurés comprenant des questions sur le comportement, la personnalité et les compétences, ainsi que sur l'examen du parcours académique et la vérification des antécédents. Au cours de l'exercice écoulé, nous avons recruté au sein de notre cabinet plus de 100 nouvelles personnes, toutes titulaires d'un diplôme universitaire.

Les objectifs de recrutement sont déterminés sur la base des objectifs stratégiques et des besoins en personnel de PwC RE, et sont contrôlés par l'associé responsable du Capital Humain.

Le recrutement de collaborateurs est un processus continu. Tous les candidats potentiels sont soumis à des procédures rigoureuses d'interviews aussi standardisées que possible afin de garantir une sélection équitable et cohérente.

Avant leur entrée en fonction, les candidats à des postes seniors passent les entretiens nécessaires avec plusieurs interlocuteurs, et les références obtenues sont vérifiées.

Tous les collaborateurs sont évalués tous les six mois. À l'issue de cette évaluation, des mesures de soutien et de suivi adéquat peuvent être mises en place si nécessaire.

Les besoins en personnel sont évalués sur une base continue par les membres du Département de Planification. Les données relatives aux effectifs réels en comparaison des effectifs budgétisés, en tenant compte de la rotation attendue du personnel, sont présentées à l'équipe « Assurance Leadership » afin de proposer et d'approuver les actions nécessaires. Les besoins en capital humain pour les exercices suivants sont également examinés en amont dans le cadre du budget pluriannuel.

Sélection, expérience et encadrement de l'équipe

Nos missions d'audit sont réalisées par des équipes disposant de l'expertise, la capacité et l'expérience nécessaire. La direction, la supervision et l'évaluation des collaborateurs est à cet égard d'une grande importance.

Pour fournir des services de qualité, les équipes déployées doivent disposer de l'expérience et des compétences adéquates. L'implication de spécialistes est évaluée en fonction des risques spécifiques identifiés.

Le TAL et le RMP approuvent l'affectation de l'associé/l'administrateur responsable à des missions définies, en tenant compte de leurs aptitudes, de leurs compétences, de leur expérience et de leur disponibilité.

Les associés/administrateurs responsables et leurs managers sont chargés de s'assurer que les missions sont réalisées par des collaborateurs disposant des compétences et de la formation requises et d'informer le Département de Planification suffisamment à l'avance des besoins humains.

Le Département de Planification se charge de d'affecter les collaborateurs aux missions en tenant compte de leurs compétences et des ressources disponibles afin de garantir que celles-ci soient exécutées par des collaborateurs qualifiés.

Feedback et développement continu

Tous les employés, associés et administrateurs reçoivent des évaluations quant à leur performance sur les différentes missions, y compris sur les éléments liés à la qualité, tels que leurs connaissances techniques, leurs compétences en matière d'audit et leur esprit critique. La qualité de l'audit est un facteur important dans l'évaluation des performances et dans les décisions de possibilité de carrière, tant pour nos associés et administrateurs, que pour nos employés. Les commentaires sur les performances et les progrès réalisés sont repris dans notre outil « PwC Feedback Exchange», une technologie mobile simple. Nous utilisons également « Workday » pour donner et recevoir des commentaires ascendants et de nos pairs. Avoir des conversations régulières quant aux prestations et les évaluations formelles aident nos collaborateurs à grandir et à s'adapter à des environnements nouveaux et complexes afin d'offrir le meilleur à nos clients et à notre cabinet.

PwC RE a instauré un système d'évaluation des performances pour l'ensemble des collaborateurs professionnels qui comprend (i) une définition annuelle des objectifs de progression à atteindre; (ii) une évaluation des performances sur chacune des missions significatives; (iii) une évaluation semestrielle formelle des performances ; (iv) une évaluation portant aussi sur une série d'« indicateurs de performance-clés » (KPIs) dont les résultats contribuent à l'évaluation annuelle finale.

De plus, un modèle de rémunération a été établi dans lequel le bonus annuel dépend de l'atteinte ou non des KPIs définis à l'avance.

Un système de feedback à 360° permet aux senior managers et aux dirigeants d'obtenir de collaborateur moins expérimentés un retour sur leurs compétences managériales, et ce sur une base anonyme et volontaire.

Les augmentations de salaire et bonus octroyés sur la base des performances individuelles sont examinées par le HR Board et approuvés par le Leadership Team. Les procédures d'évaluation des performances permettent aux membres du personnel de continuer à se développer et à grandir au sein de notre cabinet.

Développement de carrière

PwC RE utilise « The PwC Professional », notre cadre conceptuel mondial d'évolution professionnel, qui définit des attentes claires à tous les niveaux hiérarchiques et se base sur cinq dimensions clés. Le cadre conceptuel prend en charge tous les éléments liés à l'avancement professionnel et aide nos collaborateurs à devenir des professionnels et des leaders polyvalents dotés des capacités et de la confiance nécessaires pour produire un travail de haute qualité, offrir une expérience performante et efficace à nos clients, exécuter notre stratégie et soutenir notre marque. Notre cycle évaluatif annuel prévoit que des conversations continues et des entretiens réguliers avec le coach de chaque personne aient lieu afin de discuter de son évolution, de ses progrès et de ses performances.

Rétention

La rotation de personnel en audit est souvent élevée car, à mesure que les normes et réglementations comptables évoluent, les auditeurs sont très demandés et l'expérience qu'ils ont acquise chez nous fait que nos employés sont très recherchés sur le marché du travail. Notre taux de départ volontaire fluctue en fonction de nombreux facteurs, dont la demande globale de talents du marché.



Global People Survey

Chaque cabinet PwC participe annuellement à une enquête menée par l'ensemble de notre réseau auprès de tous nos associés, administrateurs et collaborateurs. Cette enquête porte sur des points pour lesquels PwC souhaite un retour de ses employés. PwC RE est chargé d'analyser et de communiquer les résultats locaux, ainsi que de définir des actions claires pour répondre aux retours reçus et améliorer la satisfaction de nos collaborateurs.

Les perspectives professionnelles

Nous nous engageons à mettre les bonnes personnes au bon endroit et au bon moment. Tout au long de leur carrière, nos collaborateurs bénéficient d'opportunités d'évolution de carrière, de formations locales, virtuelles et sur demande, et de coaching/développement en temps réel sur le lieu de travail. Notre catalogue de formation permet un apprentissage personnalisé avec un accès à un éventail de matériel pédagogique, notamment des webcasts, des podcasts, des articles, des vidéos et des cours en présentiel.

L'obtention d'une certification professionnelle soutient l'engagement de notre cabinet en matière de qualité grâce à des normes d'examen et de certification cohérentes. Notre objectif est d'offrir à nos collaborateurs un parcours de promotion plus personnalisé et de les aider à établir des priorités et à gérer leur temps plus efficacement lors de la préparation des examens professionnels. Permettre à nos collaborateurs de respecter leurs engagements professionnels et personnels est un élément crucial de notre stratégie visant à les motiver et à les fidéliser.

Formation permanente

Qualité et Intégrité constituent les fondements de notre organisation. Agir avec intégrité est une valeur essentielle qui nourrit la confiance de nos parties prenantes. Notre cadre PwC Professional met l'accent sur l'importance de l'intégrité et de l'éthique dans toutes nos actions. Animés par notre mission, nous faisons preuve d'intégrité dans chacune de nos démarches. C'est ainsi que nous instaurons la confiance au sein de la Société et que nous contribuons à résoudre les enjeux majeurs auxquels elle est confrontée.

Pour veiller à ce que chaque membre de nos équipes respecte nos standards élevés et poursuive son développement professionnel conformément à nos exigences et à celles des autorités de supervision, nous organisons régulièrement des sessions de formation ainsi que des évaluations individuelles sous supervision. Ces évaluations nous permettent d'identifier le niveau de connaissances de chacun, de cibler leur développement et d'adapter nos programmes de formation et de coaching à leurs besoins spécifiques.

PwC RE et les autres cabinets membres du réseau PwC se consacrent à la réalisation d'audits de qualité dans le monde entier. Afin d'obtenir la plus grande cohérence possible dans l'ensemble du réseau, un programme de formation formel conçu au niveau du réseau permet l'accès à des formations qui portent sur l'approche et les outils d'audit de PwC, ainsi que sur les risques liés à l'audit et sur les domaines prioritaires d'amélioration de la qualité.

Notre programme de formation combine des cours en ligne, des sessions en présentiel et des formations sur le terrain, ainsi que des évaluations en présentiel pour mieux évaluer le niveau technique de chacun. Cette nouvelle approche s'inscrit dans notre stratégie qui est axée sur la qualité et l'intégrité, et encourage la curiosité professionnelle. Elle permet à chaque collaborateur de rester impliqué et informé des évolutions de notre métier. Nous nous engageons ainsi à fournir à chacun les ressources et le soutien nécessaires à son développement.

Cette formation renforce la priorité que nous accordons à la qualité de l'audit et offre aux professionnels la possibilité de renforcer leurs compétences techniques et professionnelles, y compris leur jugement professionnel et leur esprit critique.

Le programme de formation nous permet de choisir le moment où nous fournirons chaque formation. L'associé responsable des aspects « Learning & Development » évalue les besoins en formation complémentaire, formelle et/ou informelle, en prenant en compte la spécificité des besoins locaux. Chaque année, le programme de formation détaillé avec les cours obligatoires et facultatifs pour chaque niveau est mis à jour. Celui-ci est basé sur un mélange de cours définis au niveau international et de formations techniques propres au niveau national. Le programme annuel dans son ensemble est validé par le Comité « Learning & Development » et ensuite formellement approuvé par l' « Assurance Leadership Team ».

Le nombre moyen de jours de formation par équivalent temps-plein est	
	30/06/2026
Réviseurs et leur personnel	**15,4**

Formation permanente légale et obligatoire

Notre cabinet organise la formation continue de ses réviseurs d'entreprises et de ses collaborateurs par le biais d'un programme officiel établi chaque année par le Comité « Learning & Development ».

Ce programme interne est soumis pour approbation à l'« Institut des Réviseurs d'Entreprises » (IRE) afin de pouvoir être pris en compte dans le programme de formation minimum obligatoire imposé à la profession dans le cadre légal belge.

En plus de ce programme interne, un programme annuel de formation continue est proposé et organisé directement par l'IRE.

La norme de l'IRE relative à la formation continue prévoit que les réviseurs d'entreprises doivent consacrer 120 heures sur une période de trois ans, aux activités contribuant à leur développement professionnel continu par l'amélioration de leurs connaissances professionnelles. Un minimum de 20 heures par an est requis. En 2025/2026, les réviseurs d'entreprises et collaborateurs du cabinet ont consacré en moyenne 15,4 jours ouvrables à des activités de formation continue.

Enfin, notre Comité « Learning & Development » effectue le suivi des participations aux programmes proposés et toute l'information est enregistrée dans un système central de suivi des formations. Chaque réviseur d'entreprises peut à tout moment visualiser un résumé de ses activités de formation continue pour l'année écoulée.



Déclaration concernant notre politique du personnel

PwC RE confirme avoir procédé à l'évaluation de la conception et du fonctionnement des lignes directrices relatives à la politique du personnel, à la formation et aux systèmes de contrôle associés. Cette évaluation conclut que le système de gestion de la qualité applicable à la gestion du personnel et à la formation fonctionne.



Compensation et rémunération

Principes relatifs à la rémunération des associés et des administrateurs

Les associés et administrateurs sont rémunérés sur la base de leurs compétences, en fonction des résultats du cabinet et de leur contribution au développement de celui-ci. Dans un contexte de responsabilisation, les associés et administrateurs sont également évalués sur la qualité de leurs dossiers.

Ils établissent chaque année un plan individuel qui détaille leurs rôles et responsabilités et qui définit leurs objectifs en ce qui concerne :

- **Les clients** - Objectifs en matière de qualité des services, gestion des risques et développement de la clientèle ;
- **Les ressources humaines** - Objectifs en matière de gestion du personnel et de développement des collaborateurs ; et
- **Le développement de PwC RE** - Objectifs en matière de contribution à l'ensemble du cabinet (responsabilités managériales, esprit associatif, participation à la gestion du personnel, aux efforts de formation, aux contrôles de qualité, relations avec les instances professionnelles, participation aux actions avec engagement social, etc.).

De la même manière, ils établissent chaque année une évaluation personnelle de leurs performances sur la base des objectifs fixés et de leur réalisation.

Cette évaluation est revue avec le TAL, en tenant compte de l'ensemble des critères énumérés ci-dessus. Il s'agit donc d'une évaluation multicritères : quantitatifs et qualitatifs, portant entre autres sur l'expertise technique, sur les capacités en matière de leadership, le respect des règlements et procédures, les résultats des contrôles de qualité, la contribution au fonctionnement et au développement du cabinet et de son réseau et la participation au rayonnement du nom PwC.

Les comportements déviants par rapport à nos règlements et procédures, aux lois et normes ainsi qu'aux valeurs du cabinet, telles que reprises dans notre Code de Conduite, donnent lieu à des mesures correctrices qui peuvent comprendre une adaptation de la rémunération.

05

Notre approche d'audit



Notre approche d'audit

La qualité et l'efficacité des audits sont essentielles pour toutes nos parties prenantes. Nous investissons donc massivement dans l'efficacité de nos audits, dans les compétences de notre personnel, dans notre méthodologie, dans la technologie que nous utilisons et dans la mise à disposition du temps et des ressources nécessaires. Nous accordons une attention particulière aux indicateurs et procédures internes qui contrôlent régulièrement l'efficacité de nos procédures de contrôle des risques et de la qualité. Nous communiquons en interne aussi des informations en temps opportun sur la qualité des travaux d'audit et sur les domaines à améliorer. Les détails de ces indicateurs et processus se trouvent dans la section « Surveillance ».

De plus, nous tenons compte ce que les différentes parties prenantes attendent de nous, ce qu'ils nous disent devoir améliorer, et les résultats des inspections réglementaires sur la qualité de notre travail.

En tant que membre du réseau PwC, PwC RE a accès à la méthodologie et aux processus communs de PwC Audit et les utilise. PwC Audit est une méthodologie basée sur les normes ISA (« International Standards on Auditing »), complétées le cas échéant par les règles et directives de PwC, ainsi que celles requises par le cadre normatif belge. Les règlements et procédures de PwC Audit sont conçus en vue de faciliter l'exécution des audits, conformément à toutes les obligations imposées par les normes d'audit. Cette approche d'audit commune comporte un cadre référentiel qui permet aux cabinets membres du réseau PwC de respecter de manière homogène les normes professionnelles, les réglementations et les exigences légales en vigueur.

Toute cette méthodologie est expliquée dans notre Guide d'Audit PwC, dont le contenu et les outils et modèles informatisés y afférents assistent les équipes dans la réalisation correcte des missions de contrôle et des missions connexes.

Grâce à notre méthodologie, les équipes peuvent accroître, au fil des ans, leur connaissance de ces missions et ainsi en optimiser l'efficacité.



Outils et technologies pour soutenir nos missions d'audit

Notre technologie

- **« Aura »** est le système de documentation des travaux d'audit implémenté dans l'ensemble du réseau PwC et qui intègre PwC Audit. Cet outil contribue à l'application efficace de notre méthodologie par nos équipes, à la création d'un lien transparent entre les risques, les procédures requises, les contrôles et les travaux réalisés pour répondre à ces risques, tout en fournissant des fonctionnalités en matière de gestion de projets. Les programmes d'audit identifient les niveaux de risque, la fiabilité des contrôles et les travaux effectués en réponse à ces risques. Les tableaux de bord intelligents permettent aux équipes de visualiser plus rapidement l'avancement de l'audit et l'impact des décisions relatives à l'étendue de l'audit.
- **« Connect »** est une plateforme permettant aux équipes de lister les documents nécessaires à la conduite de l'audit et aux clients de fournir ces documents. Il permet un échange rapide, efficace et sécurisé des informations à chaque étape de la mission de contrôle. Connect gère en temps réel, le statut des demandes et de l'échange d'informations entre nos clients et l'équipe chargée de la mission.
- **« Connect Audit Manager »** quant à lui, rationalise, standardise et automatise la coordination des audits de groupe. Cette plateforme contient une vue d'ensemble de tous les travaux entrants et sortants et enregistre l'intégralité du processus de coordination, ce qui améliore la transparence, la conformité et la qualité des audits complexes multisites.
- **« Instructions Tool »** automatise et standardise la création d'instructions inter-cabinet basées sur les exigences de reporting et de missions d'audit spécifiques.
- **« Halo »** reprend les outils permettant d'auditer de grands volumes de données, d'analyser des populations entières pour améliorer leur évaluation, l'analyse et les tests des risques. Par exemple, « Halo for Journals » permet d'identifier des transactions sur la base de critères définis, ce qui permet aux équipes d'audit d'analyser et de visualiser plus facilement les données afin d'identifier les écritures comptables à analyser de manière plus approfondie et de démarrer les tests substantifs.
- **« Count »** facilite le processus de contrôle des inventaires physiques du début jusqu'à la fin, permettant à nos équipes de créer et de gérer des procédures de comptage, d'enregistrer les résultats des comptages directement sur leur smartphone, ou leur tablette et d'exporter les résultats dans Aura. Les équipes présentes sur plusieurs sites peuvent standardiser les instructions et en gérer les résultats via un portail unique.
- **« PwC Confirmations »**, notre plateforme de confirmation mondiale, sécurisée et en ligne, offre une expérience guidée pour la préparation, l'envoi, le suivi et la réception de réponses électroniques et papier pour nos auditeurs et tiers, ainsi qu'un tableau de bord pour faciliter les mises à jour de statut. Les utilisateurs peuvent facilement naviguer et fournir des réponses via le portail de confirmation (confirmations PwC).

- « **Halo Platform** » permet à nos équipes d'audit de gérer toutes les extractions, exécutions et stockage de données pour toutes les applications via un emplacement central, permettant à nos équipes d'audit de surveiller l'état des téléchargements de données et d'utiliser les données client acquises dans plusieurs applications pendant l'audit.
- « **Assisted Disclosure Checking** » permet aux utilisateurs de vérifier que toutes les mentions et données obligatoires sont bien reprises dans les états financiers et leurs annexes.



Notre "Next Generation Audit" (Maestro)

Dans le cadre de notre engagement à maintenir la confiance et à fournir des résultats durables, le réseau PwC investit dans un effort pluriannuel afin de développer une nouvelle plateforme d'audit mondiale qui alimentera notre prochaine génération d'audits, et qui à terme, remplacera nos technologies existantes comme Aura et Connect. Une phase de test portant sur un nombre limité d'audits sera lancée en septembre 2026. En explorant et en investissant dans de nouvelles technologies et en redéfinissant les processus d'audit, PwC continue à standardiser, simplifier, centraliser et automatiser ses travaux d'audit. Les investissements réalisés par PwC, y compris dans des technologies émergentes telles que l'intelligence artificielle générative, accélèrent l'innovation et permettent de répondre aux nouveaux besoins des parties prenantes. Chez PwC, notre ambition pour Maestro est de fournir une assurance effective, solide et indépendante, ainsi qu'un éclairage pertinent sur les informations financières et non financières, afin de renforcer la confiance de nos parties prenantes dans les sujets qui comptent pour elles. À mesure que programme d'audit Maestro grandit, nous continuerons à proposer de nouvelles fonctionnalités pour améliorer la qualité et l'expérience globale d'audit.

Des investissements importants ont été réalisés dans le développement de l'IA générative au sein du réseau PwC. Nous cherchons à réinventer la manière dont nous pouvons aider davantage nos collaborateurs et nos clients grâce à la puissance de l'IA. Nous nous efforçons de promouvoir une culture d'utilisation responsable de l'IA, tout en démontrant un intérêt continu et en soutenant les cas d'utilisation potentiels de l'IA, y compris l'IA générative.

Fiabilité des outils d'audit

Notre cabinet a conçu et mis en place des procédures et des contrôles pour garantir la fiabilité de nos outils d'audit. En outre, les rôles et les responsabilités des utilisateurs et développeurs de ces outils sont décrits dans nos procédures internes.

De plus, nous avons établi des lignes directrices afin de garantir que les auditeurs reprennent dans les documents de travail les informations nécessaires afin de démontrer la fiabilité de ces outils dans le cadre normal de l'audit.

Confidentialité et sécurité des informations

La confidentialité et la sécurité des informations sont des éléments essentiels de nos responsabilités professionnelles. L'utilisation abusive ou la perte d'informations confidentielles concernant nos clients ou des données à caractère personnel peut exposer le cabinet à des poursuites judiciaires mais aussi porter atteinte à notre réputation. Nous attachons la plus haute importance à la protection des informations confidentielles et des données à caractère personnel. L'importance que nous accordons à nos clients exige une approche holistique et collaborative pour réduire les risques en matière de sécurité, de confidentialité et de vie privée. Cette approche doit s'accompagner d'un investissement important dans des contrôles et des procédures de suivi appropriés aux fins d'intégration d'un modèle efficace à trois lignes de défense. Ce modèle nous a permis de renforcer notre organisation en matière de sécurité des informations, de nous aligner sur les bonnes pratiques du secteur et d'améliorer notre contrôle interne.

Confidentialité des données

Notre cabinet applique une approche rigoureuse et cohérente en matière de gestion et la protection des données à caractère personnel. Chacun de nos collaborateurs y a un rôle à jouer. Nous avons continué à nous appuyer sur notre vaste programme RGPD, et nous nous employons à intégrer les bonnes pratiques en matière de gestion des données dans l'ensemble de nos activités.

Sécurité des informations

La sécurité des informations constitue une priorité majeure pour le réseau PwC. Les cabinets membres de notre réseau sont responsables de la protection des informations qui leur sont confiées par leurs collaborateurs, leurs clients, leurs fournisseurs et toute autre partie prenante.

Le fait de ne pas protéger les informations pourrait potentiellement nuire aux personnes dont les sociétés PwC détiennent les informations et pourrait entraîner des sanctions légales ou d'autres pertes financières pour les sociétés PwC, ainsi qu'un impact sur la réputation et la marque de PwC. La « politique de sécurité des informations » (PSI) définit les exigences minimales de sécurité que chaque cabinet PwC doit respecter.

La conformité des sociétés PwC avec la PSI est monitorée de manière continue et une validation plus robuste est effectuée chaque année au sein de chaque cabinet PwC. Les lacunes sont ensuite classées par ordre de priorité pour être remédiées endéans un délais raisonnable.



Soutenir l'exécution des missions

Un modèle de service évolutif

Notre façon de travailler a changé grâce aux technologies en ligne, ce qui fait que le travail à distance fait désormais partie de notre quotidien, mais aussi elles nous permettent également de collaborer avec les collègues de nos différents shared service centers, qui ont développé une expertise spécifique. Notre modèle de service évolue dans le sens où nos associés et administrateurs disposent aujourd'hui d'une équipe d'audit composée de membres répartis dans le monde entier et qui utilisent tous les mêmes outils et suivent les mêmes procédures. En fonction de la nature des travaux d'audit à réaliser, chaque associé ou administrateur responsable de la mission peut faire appelau « Service Delivery Center » en Pologne et à l' « Acceleration Center » en Inde. Chacun de ces employés est un membre à part entière de l'équipe d'audit et est soumis aux mêmes règles que tout employé local.

Direction, coaching et supervision

La supervision et le coaching des équipes sont nécessaires pour clarifier les attentes lors de l'exécution de la mission (méthodologie, approche d'audit, tâches, rôles, délais, etc.) afin d'atteindre nos objectifs qualitatifs. Il s'agit d'un processus continu pendant l'exécution de la mission, au cours duquel des mesures correctives peuvent devoir être prises en fonction de l'évolution de la mission.

Ce processus continu se traduit par :

- L'organisation d'une réunion d'équipe avant le début de la mission ;
- L'organisation du programme annuel d'évaluation ;
- L'implication suffisamment tôt de l'associé ou de l'administrateur à travers des initiatives de contrôle en temps réel ;
- Les formations pour les associés, les administrateurs et les collaborateurs portant sur les compétences en gestion de projet et les compétences comportementales ;
- Les formations techniques en temps réel ou lors de cours collectifs des collaborateurs ;
- L'examen et les prises d'actions liées aux résultats du Global People Survey ;
- L'établissement et la mise en œuvre des procédures portant sur les responsabilités relatives à la gestion de projet, et aussi sur la supervision des travaux effectués par l'équipe d'audit ;
- L'établissement non seulement d'indicateurs-clés de performance et d'objectifs y relatifs pour les associés et administrateurs responsables de la mission ainsi que les managers, mais aussi la mise œuvre de procédures d'évaluation de l'atteinte de ces objectifs ; et
- Le coaching et le suivi de l'évolution de chaque membre de l'équipe d'audit par un people manager.

Consultation

Les réviseurs d'entreprises sont tenus de se faire conseiller par d'autres professionnels, par exemple, lorsqu'ils sont confrontés à une situation qui pourrait conduire à l'expression d'une opinion avec réserve. Dans ce cas, en confrontant son opinion avec celles d'un collègue plus spécialisé dans le sujet en question, dans le secteur d'activité ou dans l'application d'une norme complexe, le réviseur signataire peut s'assurer que la conclusion reprise dans son rapport est la plus appropriée compte tenu des éléments pertinents.

Des procédures ont été mises en place au sein de PwC RE en vue de procéder à une consultation formelle lorsque des questions techniques existent (p.ex. situations complexes ou exceptionnelles) ou dans des cas de figures précis (p.ex. lorsqu'une opinion autre qu'une opinion sans réserve est envisagée). Les résultats de cette consultation sont documentés dans le dossier d'audit.

Le respect de cette consultation obligatoire est contrôlé par l'équipe du Risk Management, ainsi que dans le cadre de la revue des missions accomplies (voir ci-dessous).

National Office

Le National Office fournit un soutien aux équipes dans le cadre de questions portant sur la méthodologie, la rédaction des rapports (y compris les consultations sur les déclarations s'écartant d'une opinion sans réserve), sur le droit des sociétés et tout autre question réglementaire, ainsi que sur les principes comptables belges et les IFRS.

La mission du National Office, mise en œuvre au moyen de bulletins d'information, d'alertes méthodologiques, de consultations, de modèles, d'outils, de formations et de publications, a pour but de :

- Fournir un soutien opportun et cohérent aux équipes en matière d'information financière et non-financière et d'audit/certification ;
- Garantir que nous travaillons dans un environnement attractif en facilitant la croissance continue des talents ;
- Contribuer à améliorer la capacité de notre cabinet à répondre aux attentes croissantes des parties prenantes, mais aussi aux défis d'un environnement commercial de plus en plus complexe ; et
- Informer et influencer les principales parties prenantes sur des questions importantes liées à la profession d'audit.

Revue indépendante par le « Quality Review Partner » (QRP)

Nos procédures prévoient la nomination d'un QRP qui vérifiera la qualité des missions de contrôle auprès des entités d'intérêt public, des sociétés cotées sur un marché non-réglementé et des entités qui présentent un risque élevé.

Une liste des clients qui nécessitent la nomination d'un QRP est actualisée (en indiquant le QRP désigné) par le Département « Risk Management ». Le TAL et le Risk Management Partner sont chargés de l'affectation de ces QRPs aux missions qui présentent un risque élevé. Les nominations aux fonctions de QRP sont effectuées sur la base de l'expérience, du secteur d'activité et de la charge de travail des associés responsables.

Le rôle du QRP consiste à garantir de manière indépendante la conformité de l'approche d'audit et du rapport du commissaire. Sans être directement impliqué dans les procédures de contrôle sur le terrain, le QRP joue son rôle par le biais d'entretiens, de réunions internes récapitulatives et d'examen d'une sélection de documents de travail.

06

Surveillance



Surveillance

Surveillance de la qualité dans Assurance

Nous reconnaissons que la qualité que nous offrons à nos clients dans le domaine des services « Assurance » est essentielle pour maintenir la confiance des investisseurs et autres parties prenantes dans nos activités. Il s'agit là d'un élément essentiel de notre stratégie « Assurance ».

Le « Leadership Team » de PwC RE est chargé d'assurer une gestion de la qualité adéquate – la « première ligne de défense ». Il s'agit de la conception et de la mise en œuvre d'un système efficace de gestion de la qualité répondant à nos risques spécifiques pour réaliser des audits de qualité, à partir du cadre « Quality Management for Service Excellence » (QMSE).



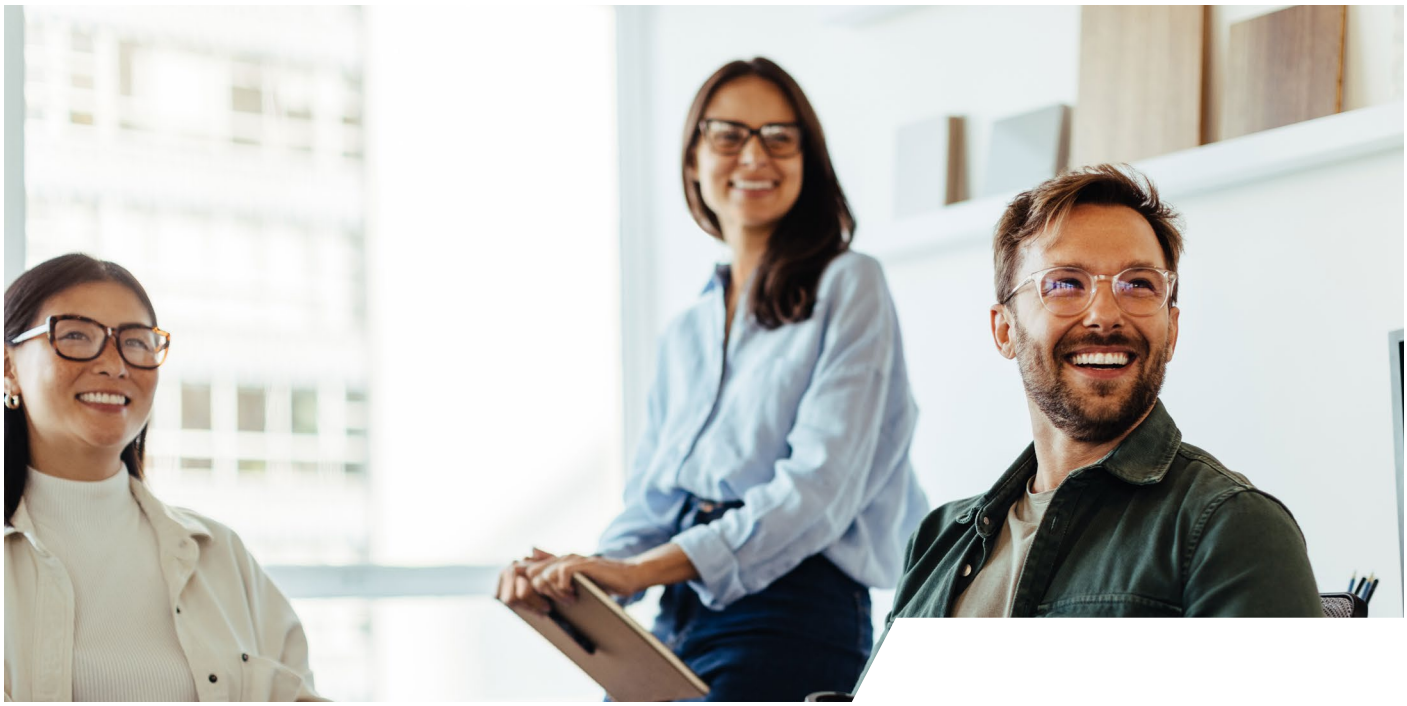
> Dans le cadre du QMSE, l'objectif global en matière de qualité consiste à disposer des capacités requises au sein de notre cabinet et à mobiliser nos collaborateurs afin qu'ils appliquent de manière systématique nos méthodologies, processus et technologies lors des prestations de services de contrôle, avec efficacité et de manière effective, afin de répondre aux attentes de nos clients et des autres parties prenantes.

Les procédures de surveillance de PwC RE visent à évaluer si les règlements et procédures qui font partie intégrante du système de gestion de la qualité, sont organisées de manière adéquate et sont effectivement opérationnelles afin de fournir une assurance raisonnable que nos missions d'audit et nos autres missions de contrôle soient exécutées conformément aux dispositions légales, réglementaires et aux normes professionnelles – la « deuxième ligne de défense ». Cela inclut l'utilisation du « Real Time Assurance » (RTA), qui est abordée plus en détail ci-dessous.

Prévention : Real Time Assurance

PwC a mis au point un programme de contrôle de qualité en temps réel qui permet de surveiller et de soutenir la qualité des audits, en exploitant les capacités technologiques actuelles. Le programme RTA est un programme de monitoring préventif qui aide les équipes en amont à garantir un travail de qualité. Il nous permet de gérer un large éventail de missions et d'indicateurs de qualité grâce à nos processus de surveillance internes standardisés et automatisés, permettant ainsi d'économiser du temps et des ressources.

Notre programme actuel de RTA consiste, d'une part, à nous assurer du bon déroulement d'un échantillon de missions d'audit en cours et, d'autre part, à suivre le respect de certains points plus spécifiques sur l'ensemble de notre portefeuille de clients. L'examen est réalisé par l'équipe Risques & Qualité et par les associés et administrateurs qui, si nécessaire, sont assistés par des experts.



Surveillance - Revue de missions accomplies

Le programme de surveillance adopté par PwC RE est également basé sur la revue des missions accomplies (« Engagement Compliance Reviews » - ECRs) et sur la surveillance périodique de notre système de gestion de la qualité par une équipe indépendante au sein de notre réseau. Les résultats de ces procédures, ainsi qu'un contrôle permanent, sont à la base de l'amélioration continue de notre système de gestion de la qualité. Ce programme repose sur des normes professionnelles de contrôle qualité, y compris ISQM1 et il comprend les règles, procédures, outils et lignes directrices utilisés par les cabinets membres du réseau PwC.

Les ECRs sont des évaluations périodiques ciblant les risques couverts lors de missions accomplies. Chaque associé et administrateur signataire est sujet à l'évaluation ECR sur base de rotation pluriannuelle. Pour chacun, les travaux liés à un rapport d'audit ou non-audit sont revus afin de déterminer si la mission a été effectuée conformément au Guide Audit de PwC, aux normes professionnelles applicables et autres règles et procédures en vigueur. Chaque signataire fait l'objet d'un examen au moins une fois tous les cinq ans ou tous les trois ans pour les associés responsables qui signent des HPCs (« High Profile Clients »).

Les ECRs sont conduites par des associés « Assurance » expérimentés, assistés par des équipes indépendantes d'associés, administrateurs, senior managers et autres spécialistes. Les inspecteurs ECR proviennent d'autres cabinets membres pour fournir une expertise et une objectivité appropriée. Les équipes chargées de l'évaluation sont formées pour les assister (i) à assumer leurs responsabilités et (ii) à utiliser, lors de l'exécution des ECRs, un éventail de listes de questions et outils GAQ-I approuvés. L'équipe d'inspection centrale du réseau soutient les équipes d'inspections en surveillant l'application cohérente des directives sur la classification des constatations des missions et les évaluations des missions à travers le réseau.

Quinze dossiers furent soumis à un ECR en 2025/2026, dont dix concernaient le contrôle légal des états financiers, deux concernaient des missions CSRD et trois concernaient d'autres missions de contrôle. D'une part quatre dossiers visaient des HPCs et six non-HPCs, et d'autre part la sélection couvrait cinq dossiers EIP et cinq non-EIP.

Surveillance - Revue périodique

Le réseau PwC coordonne un programme d'inspection visant à examiner l'efficacité de la conception et du fonctionnement de notre système de gestion de la qualité. Le réseau de PwC examine également l'évaluation par nos dirigeants de l'efficacité de notre système de gestion de la qualité et notre détermination à savoir si l'objectif global de qualité a été atteint.

Les résultats des inspections sont communiqués aux dirigeants, qui sont chargés d'analyser les résultats des inspections, ainsi que les conclusions identifiées à partir de toutes les autres sources d'information, ainsi que de mettre en œuvre les actions correctives nécessaires. Dans les situations où des manquements portant sur la qualité de la mission sont identifiées, l'associé ou l'administrateur responsable de celle-ci ou les dirigeants de notre cabinet peuvent, en fonction de la nature et des circonstances des problèmes, faire l'objet d'accompagnement, formation ou sanctions supplémentaires conformément au cadre de reconnaissance et de responsabilisation (« Recognition and Accountability Framework »).

En outre, et si nécessaire, les associés et administrateurs de PwC RE qui sont responsables d'audits de groupes comportant des activités de contrôle transfrontalières, sont informés des résultats du contrôle qualité d'autres cabinets de PwC, permettant à ceux-ci de tenir compte de éventuels manquements lors de la planification et l'exécution des audits de groupes. Les résultats du contrôle qualité sont également communiqués au Comité de formation L&D pour s'assurer que des mesures adéquates soient éventuellement prises concernant les besoins en matière de formation.



Apprendre – Analyse des Causes originelles

Nous réalisons des analyses pour identifier les facteurs de risque sous-jacents à la qualité des audits de PwC RE afin de pouvoir mener des actions ciblées en vue d'une amélioration permanente de nos procédures et contrôles. Un de nos principaux objectifs, lorsque nous effectuons de telles analyses, est de vérifier comment PwC RE peut offrir le meilleur environnement possible à nos équipes chargées de missions afin d'assurer un audit de qualité. Nous examinons les manquements éventuels sous différents angles. Notamment nous contrôlons de manière continue notre système de gestion de la qualité. Mais nous nous basons aussi sur les résultats des inspections de notre système de gestion de la qualité et ce, que des manquements furent identifiés ou pas via ces inspections par le réseau ou le régulateur, afin de détecter d'éventuelles différences dans les approches et des opportunités d'apprentissage.

En ce qui concerne les missions elles-mêmes, une équipe d'examinateurs indépendants de l'équipe chargée de la mission identifie les facteurs potentiels qui contribuent à la qualité de l'audit. Nous prenons en considération les facteurs qui ont notamment trait aux connaissances techniques, au contrôle et à la surveillance, à l'esprit critique, aux moyens déployés (personnel) et à la formation. Il se peut qu'un lien de causalité soit identifié entre les facteurs qui ont contribué à la qualité de l'audit, sur base de l'évaluation des informations relatives à la mission, l'exécution d'interviews et l'examen des documents de travail relatifs à l'audit.

Les données recueillies pour les audits avec ou sans manquement sont ensuite comparées afin d'examiner si certains facteurs indiquent un lien avec la qualité de l'audit. Citons, à titre d'exemple, le nombre d'heures prestées ou le fait de regrouper les principaux membres de l'équipe au sein d'un cabinet localisé au même endroit que le client, le nombre d'années d'expérience que les principaux membres de l'équipe chargés de la mission ont acquis, le nombre d'autres audits auxquels les associés et administrateurs ont participé, ou si une mission a fait l'objet d'une consultation avant l'émission du rapport, mais aussi, le calendrier de réalisation de l'audit.

Notre objectif est de comprendre en quoi les audits de qualité diffèrent de ceux qui présentent des manquements et d'utiliser ces observations afin d'améliorer tous nos audits. Nous évaluons aussi si des améliorations au sein de l'ensemble du cabinet peuvent être utiles. Nous sommes convaincus que ces analyses contribuent de manière significative à l'efficacité permanente de nos processus de gestion de la qualité.

Contrôle de qualité externe

Comme tout cabinet de révision inscrit au registre public de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises, notre cabinet fait périodiquement l'objet d'un contrôle de qualité par le « Collège de Supervision des Réviseurs d'Entreprises » (CSR). Les principes existants du contrôle de qualité auxquels PwC RE est soumis sont prévus par l'article 52 de la Loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d'entreprises.

En 2024, notre cabinet a fait l'objet d'un contrôle qualité réalisé par le CSR. Celui-ci comprenait, dans une première phase, l'analyse de notre système interne de gestion de la qualité, et dans une deuxième phase, le contrôle de qualité d'une sélection de missions révisorales effectuées. Ce contrôle de qualité est effectué conjointement avec le PCAOB. Les conclusions finales de ce contrôle de qualité ont été reçues en mai 2026.

07

Le réseau PwC

Le réseau PwC

PwC en Belgique

A côté de PwC RE, il existe d'autres sociétés de services professionnels au sein du réseau de « PricewaterhouseCoopers International Limited » (PwCIL) en Belgique, chacune d'entre elles étant une entité juridique distincte. Chacune de ces entités a un objet social, des activités, des associés/actionnaires et des organes autonomes différents. Voici les noms de ces autres entités qui opèrent effectivement en Belgique en tant que sociétés de services professionnels :

- PricewaterhouseCoopers Belgium srl;
- PricewaterhouseCoopers Business Services srl;
- PricewaterhouseCoopers Business Advisory Services srl;
- PricewaterhouseCoopers Enterprise Advisory srl;
- PricewaterhouseCoopers EU Services giee; et
- PricewaterhouseCoopers Forensics Service bv.

Tout comme PwC RE, ces sociétés sont membres du réseau international PwCIL, tel que décrit dans le chapitre suivant.

L'appartenance de ces différentes sociétés belges de services professionnels au même réseau international oblige ces dernières à appliquer les mêmes standards (de qualité et autres) dans l'exercice de leurs activités professionnelles propres et permet d'offrir de manière structurée l'approche multidisciplinaire souhaitée aux clients qui le désirent.

Outre les cabinets de services professionnels susvisés, PwC Belgium opère en Belgique en qualité de société de moyens et de services pour lesdits cabinets.

À ce titre, elle effectue des prestations exclusivement au profit de ces autres entités de services professionnels qui opèrent au sein de PwC en Belgique, comme PwC RE. PwC Belgium fournit des services communs aux différentes entités de PwC en Belgique.

PwC Europe

Ces dernières années ont été marquées par une tendance vers une plus grande intégration dans le secteur des services professionnels. Dans ce cadre, l'intégration régionale a été considérée comme une priorité de la stratégie globale de PwC. Diverses initiatives de régionalisation ont été lancées au sein du réseau PwC, dans le cadre desquelles PwC Belgium a recherché les éventuelles options d'intégration régionale, en visant la création d'une situation de « win-win » qui donne lieu à une croissance profitable pour nous et nos pays voisins.

La première étape a permis d'unir les forces de différents pays, dont la Belgique, les Pays-Bas, l'Allemagne et l'Autriche, en seconde étape, la Turquie, et lors de la troisième étape, la Suisse via un holding conjoint avec PwC Europe SE (Societas Europaea), afin (i) de répondre à la globalisation de nos clients ainsi qu'à la cohérence escomptée et l'expérience collective qui en découlent ; (ii) d'accroître la part de marché par la création d'activités transfrontalières, comme par exemple via nos centres de services collectifs ; (iii) de créer, grâce à la collaboration transfrontalière, une mobilité internationale et une expérience et des opportunités culturelles transfrontalières, gage de développement de la croissance professionnelle et Personnelle.

PwC Europe a été constituée en vue de respecter les activités et valeurs locales. La méthode de travail proposée n'est pas celle d'une société où toutes les décisions sont prises par le siège central à l'étranger. Le cabinet belge est et reste une organisation dirigée par des associés, avec un alignement stratégique au niveau régional.

Le réseau international - Pricewaterhouse-Coopers International Limited

Les cabinets membres de PricewaterhouseCoopers International Limited (PwCIL) exercent leurs activités et fournissent des services professionnels sous la dénomination commune « PwC ». Ensemble, ces cabinets forment le « réseau PwC ». Le terme « PwC » est usuellement utilisé pour désigner soit un cabinet du réseau PwC, soit plusieurs, voire leur ensemble.

Dans de nombreuses régions du monde, la législation impose que les cabinets d'audit soient détenus localement et indépendants. Bien que les positions des autorités réglementaires à ce sujet évoluent, les cabinets membres de PwC n'exercent pas et ne peuvent actuellement pas exercer leurs activités sous la forme d'une société multinationale. Le réseau PwC n'est donc ni un partenariat mondial, ni un cabinet unique, ni une société multinationale.

C'est pour ces raisons que le réseau PwC est composé de cabinets juridiquement distincts. Ces cabinets qui composent le réseau PwC s'engagent à collaborer afin de fournir des offres de services de qualité aux clients dans le monde entier. Les cabinets du réseau PwC sont soit membres de PricewaterhouseCoopers International Limited, une société privée anglaise à responsabilité limitée par garantie, soit entretiennent d'autres liens avec celle-ci. PwCIL n'exerce pas d'activités d'audit et ne fournit pas de services à des clients. Sa mission consiste plutôt à faciliter la coordination entre les cabinets membres du réseau PwC. En se concentrant sur des domaines clés tels que la stratégie, la marque, les risques et la qualité, l'équipe de direction du réseau et le conseil d'administration de PwCIL élaborent et mettent en œuvre des politiques et des initiatives visant à favoriser, lorsque cela est approprié, une approche commune et coordonnée entre les différents cabinets. Les cabinets membres de PwCIL peuvent utiliser la dénomination PwC et ont accès aux ressources et aux méthodologies du réseau PwC. Ils peuvent également solliciter les ressources d'autres cabinets membres et/ou obtenir la prestation de services professionnels par d'autres cabinets membres et/ou d'autres entités. En contrepartie, les cabinets membres acceptent de respecter certaines politiques communes et d'appliquer les normes du réseau PwC, telles que définies par PwCIL.

Le réseau PwC ne constitue pas un partenariat international unique et les cabinets membres de PwC ne sont pas non plus liés juridiquement. Bon nombre des cabinets membres ont une dénomination sociale contenant le mot « PricewaterhouseCoopers ». Toutefois, PwCIL ne détient aucune participation dans ces cabinets. Un cabinet membre ne peut agir en qualité de mandataire de PwCIL ou de tout autre cabinet membre, ni engager PwCIL ou tout autre cabinet membre. Il n'est responsable que de ses propres actes ou omissions, et non pas ceux de PwCIL ou de tout autre cabinet membre. De même, PwCIL ne peut agir en qualité de mandataire d'un cabinet membre, ni engager un cabinet membre, et n'est responsable que de ses propres actes ou omissions.

08

Structure juridique et gouvernance

Structure juridique et gouvernance

Stratégie et leadership

La qualité constitue le fondement de la réputation de PwC et elle est inhérente à la manière dont nous effectuons nos contrôles. La qualité se reflète dans la précision et l'exactitude de notre méthodologie d'audit et des méthodes de gestion des risques, ainsi que dans l'attention que nous portons à former notre personnel et le ton franc que nous adoptons pour communiquer avec nos clients.

La qualité fait partie intégrante de nos processus et de nos méthodes de travail journaliers. Nous considérons la fourniture de services de qualité, l'intégrité et l'indépendance comme les valeurs-clés de notre organisation. Notre culture d'entreprise facilite, soutient et renforce les liens avec nos associés, nos administrateurs et nos collaborateurs grâce à la fourniture de services qui respectent non seulement les lois et les réglementations en vigueur et nos règlements de contrôle interne mais aussi les attentes de nos clients.

La qualité ne se limite pas au respect de la législation et des obligations professionnelles. Elle implique également de répondre aux besoins de la Société, de créer une valeur ajoutée pour nos clients et de valoriser le développement personnel et professionnel de nos collaborateurs.

Nous ne pouvons jouer un rôle de premier plan dans la création et le maintien d'une organisation basée sur la confiance, que si nous essayons en permanence d'améliorer la qualité de notre travail et si nous faisons ce qui est nécessaire pour limiter les risques actuels et futurs.



Description de la structure juridique et du capital

Forme, dénomination et identification

PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises, en abrégé « PwC Reviseurs d'Entreprises », (en néerlandais « PricewaterhouseCoopers Bedrijfsrevisoren », en abrégé « PwC Bedrijfsrevisoren ») (PwC RE, dans ce document) est une société à responsabilité limitée. Le numéro d'entreprise de PwC RE est 0429.501.944.

L'exercice comptable de la société commence le premier juillet de chaque année et se clôture le 30 juin.

Historique

La société a été constituée sous la forme d'une société en nom collectif, aux termes d'un acte sous seing privé, le 30 septembre 1985. Elle a ensuite procédé à plusieurs modifications statutaires relatives notamment à sa forme, à son capital, à ses organes et à sa dénomination. La dernière modification statutaire a eu lieu le 29 septembre 2023.

Siège social et sièges d'exploitation

PwC RE a son siège social à 1831 Diegem, Culliganlaan 5. Outre ce siège social, elle exerce ses activités à partir de bureaux établis à :

- 2018 Antwerpen, Generaal Lemanstraat 67 ;
- 9000 Gent, Blue Tower 1, Sluisweg 1 ;
- 4000 Liège, Rue Visé – Voie, 81 ABC ; et
- 3500 Hasselt, Kempische steenweg 311, Corda Campus Bus 2.02.

Objet social

PwC RE a pour objet d'exercer, tant en Belgique qu'à l'étranger, toutes les activités correspondant aux fonctions de réviseurs d'entreprises, telles qu'elles sont décrites dans la Loi. PwC RE est à cet égard un cabinet de révision inscrit au registre public de l'« Institut des Réviseurs d'Entreprises » sous le numéro B00009 (www.ibr-ire.be). Notre cabinet est enregistré auprès du PCAOB (« Public Company Accounting Oversight Board ») aux États-Unis (www.pcaobus.org) sous le numéro 1350, ainsi qu'auprès du FRC (« Financial Reporting Council ») au Royaume-Uni sous le numéro BE3115.

Les activités sont réparties entre les différents départements suivants :

- Financial Assurance Services ;
- Risk, Control & Compliance ;
- Governance, Risk & Compliance ; et
- Capital Markets, Accounting and Advisory Services.

Actions

Les actions qui représentent plus de 50 % des droits de vote sont détenues par une personne physique, une personne morale ou une autre entité qui, conformément à la Directive 2006/43/CE, est autorisée à exercer le mandat de réviseur (dénommés ci-après les « Associés-Réviseurs d'Entreprises »).

Tous les Associés-Réviseurs d'Entreprises sont inscrits au registre public de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. Ces Associés-Réviseurs étaient au nombre de 19 le 30 juin 2026. La liste complète des Associés-Réviseurs d'Entreprises de PwC RE peut être consultée sur le site Web de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises.





La Gouvernance

Organes et comités

La gouvernance au sein de PwC RE s'exerce au travers des organes et comités suivants :

L'Assemblée générale des Associés

L'Assemblée générale représente l'universalité des associés. L'Assemblée générale dispose des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi et par les statuts et notamment les pouvoirs relatifs à toutes les décisions structurelles et stratégiques fondamentales pour le cabinet : modification des statuts; nomination, révocation et rémunération des administrateurs ; approbation des comptes et budgets ; modifications du capital ou de la structure (fusion, scission, etc.) ; et établir tout règlement d'ordre intérieur en complément des statuts, notamment en ce qui concerne les rapports entre les actionnaires, entre la société et ses actionnaires, elle peut aussi expliciter les motifs d'exclusion des actionnaires existants et fixer d'autres conditions pour l'agrément des nouveaux actionnaires.).

L'organe d'Administration

La liste complète des administrateurs de PwC RE peut être consultée sur le site web de l'Institut des Réviseurs d'Entreprises. L'organe d'Administration dispose des pouvoirs de gestion et d'administration qui lui permettent de réaliser l'objet social de PwC RE dans le cadre fixé par l'Assemblée générale des associés. L'Assemblée générale peut nommer un ou plusieurs administrateurs-délégués qui sont chargés de la gestion journalière de la société. PwC RE dispose d'une administratrice-déléguée, Lien Winne (en fonction depuis le 1 juillet 2024).

Leadership Team

Le « Leadership Team » est composée d'un nombre limité d'associés désignés par le TAL. Il opère en tant que comité de direction. L'équipe assure le suivi des politiques générales, de l'exécution des décisions prises par l'Assemblée générale ou par l'organe d'Administration et elle prépare les dossiers en vue de la prise de décision par l'Assemblée générale et l'organe d'Administration.

Human Resources Board

Ce comité est composé d'administrateurs désignés par le « Leadership Team ». Il est compétent pour les matières touchant aux ressources humaines au sein du cabinet. Ce comité rapporte au « Leadership Team ».

Assurance Risk and Quality Committee

Ce comité est composé d'administrateurs désignés par le « Leadership Team ». Il est compétent pour les matières touchant à la méthodologie de révision ainsi qu'à la gestion du risque et de la qualité au sein du cabinet. Il rapporte au « Leadership Team ».

Il se réunit environ vingt fois par an et a pour objectif principal de surveiller / contrôler les activités du Groupe R&Q pour les fonctions principales suivantes :

- Risk Management ;
- Quality Management ;
- National Office (portant sur la validation des techniques comptables, d'audit et de méthodologie) ; et
- Quality Inspections.

La chaîne de contrôle de qualité et de gestion des risques sur le terrain est soutenue par une organisation centrale. Le National Office soutient cette approche et promeut la qualité professionnelle des auditeurs et des autres membres du personnel. Le National Office a une tâche importante dans l'élaboration et la mise en œuvre de lignes directrices et de procédures dans le domaine des rapports, des règlements et des normes d'audit et de comptabilité.

Learning and Development Committee

Ce comité est composé d'administrateurs désignés par le « Leadership Team ». Il est compétent pour les matières touchant à la formation et au développement du personnel au sein du cabinet. Il rapporte au « Leadership Team ».

Une équipe responsable a été formée pour mettre en place le programme ATP (« Audit Transformation Programme »). Il s'agit d'un programme global visant à simplifier nos audits, à les rendre plus performants et plus efficaces et davantage ciblés sur la méthodologie.



Autres éléments de gouvernance

Le cabinet est assuré, notamment en matière de responsabilité professionnelle, par le biais d'une couverture d'assurance internationale adéquate, conforme aux pratiques du marché et aux normes d'exercice professionnel.

Outre les diverses normes d'exercice de la profession et autres normes qui s'appliquent aux personnes actives au sein du cabinet, un Code de conduite fixe les règles de conduite que les collaborateurs doivent respecter.

Un descriptif plus détaillé des principes et valeurs (de gouvernance et autres) qui sous-tendent notre cabinet et le réseau dont il fait partie, peut être consulté sur les sites web mentionnés dans l'introduction du présent rapport.

Les objectifs de qualité qui s'appliquent à la fourniture de nos services d'Audit / Assurance peuvent être résumés comme suit :

- Respect des obligations professionnelles, des normes techniques et des règlements mondiaux et locaux mis en place par le réseau PwC ;
- Caractère adéquat des honoraires ;
- Efficacité économique lors de la réalisation de la mission ;
- Satisfaction du client ; et
- Apport de valeur ajoutée et maintien de la qualité.

Un bon niveau de qualité sera atteint lorsque les missions sont réalisées de manière performante et adéquate et que les clients sont satisfaits de nos services. La qualité constitue le fondement même de la protection et du développement continu de nos activités.

Ne pas atteindre les objectifs liés au niveau de qualité entraîne un risque de perte financière, d'atteinte à la réputation du cabinet et, en cas de violation des obligations professionnelles, de l'adoption de mesures réglementaires plus contraignantes.

La gestion des risques et de la qualité de PwC RE est conçue afin d'éviter ou de limiter de tels risques. Cet objectif est notamment atteint en établissant et mettant en place des règlements et procédures de gestion de la qualité que chacun d'entre nous doit respecter.

Les tâches liées à la gestion des risques et à l'assurance qualité ne sont cependant pas effectuées de manière isolée par rapport aux activités réelles. Chaque associé, administrateur ou collaborateur, lors de l'exercice de ses activités, agit d'une part comme partenaire commercial de notre client et d'autre part, comme « Risk and Quality Manager » de PwC RE.



Structure opérationnelle

Pour rappel, les divisions suivantes existent au sein de PwC RE :

- Financial Assurance Services (FAS) ;
- Risk, Control & Compliance (RCC) ;
- Governance, Risk & Compliance (GRC) ; et
- Capital Markets, Accounting and Advisory Services (CMAAS).

Le QMSE, destiné au contrôle légal des états financiers, englobe les règles, procédures et contrôles en vigueur essentiellement au sein de la division FAS (regroupant « Services Financiers » et « Industrie ») et ceux en vigueur au sein des divisions RCC, GRC et CMAAS relatifs à l'assistance audit et à la garantie des contrôles. Bien que chaque collaborateur au sein du cabinet d'audit assume ses responsabilités en termes de qualité, plusieurs associés ont été désignés pour gérer les différentes fonctions QMSE. Ils établissent et documentent les règlements et procédures de mise en vigueur des domaines qu'ils gèrent.

Le « Territory Assurance Leader » (TAL) assume la responsabilité globale d'établir et de maintenir le QMSE.

Le « Business Conduct Leader » (BCL) ainsi que l'associé responsable des aspects liés à l'indépendance (« Partner Responsible for Independence » - PRI) gèrent les matières ayant trait à la déontologie et à l'indépendance pour le cabinet dans son ensemble, qui sont des fonctions du siège central, englobant toutes les branches d'activité, y compris le Département « Assurance ».

La structure du « Leadership Team » pour le Département « Assurance » se présente comme suit, au 30 juin 2026 :

Assurance	
Business Units	**Assurance Leadership team**
LoS Leader Lien Winne	
FAS Lien Winne	**Clients and Markets** Mélanie Adorante
RCC Wim Rymen	**Platforms** Wim Rymen
CMAAS Patrice Schumesch	**Audit Transformation** Jeroen Bockaert
GRC FS Gregory Joos	**HR** Sofie Van Grieken
	Risk Kurt Cappoen
	Quality Romain Seffer
	National Office Alexis Van Bavel

La structure en matière de gestion des risques et de la qualité au sein du Département « Assurance » est établie comme suit au 30 juin 2026 :

Quality Assurance	National Office	Risk Management	Quality Inspections
Romain Seffer	**Alexis Van Bavel**	**Kurt Cappoen**	**Patrick Mortroux**
Quality Management • QMSE • RCA & QIP • AQIs • RTA • Recognition & accountability framework	Support Methodology, Accounting & Regulatory • Methodology & reporting • Regulatory & external policy • Accounting & financial (integrated) reporting • Consultations on the above	Management risks • Network & local policies • Liaison OGC, PRI, AMLCO • A&C and selectivity • Consultations on the above	Managing inspections • EQR • QMR • College (Belgian Regulator) • PCAOB • QMSE Testing • External bodies liaison



Responsabilité

Garantir un niveau de qualité distinctif pour le Département « Assurance » est essentiel afin d'attirer et garder les clients, les collaborateurs et les projets, maintenir notre réputation, et ainsi atteindre nos objectifs stratégiques et sauvegarder la continuité de notre organisation. L'orientation donnée par la hiérarchie est essentielle à ce titre et tous les associés et administrateurs assument un rôle exécutif pour fournir et maintenir un haut niveau de qualité.

Le « Territory Assurance Leader » (TAL) gère le cabinet et le Département « Assurance » et l'exécution de la stratégie du cabinet, tout en mettant l'accent sur la qualité. Cette gestion implique l'évaluation annuelle des risques et l'établissement de plans de gestion des risques, comprenant les risques relatifs tant à la qualité de l'audit qu'à la mise en place des normes de gestion des risques propres à notre réseau. Les dirigeants contrôlent la mise en place des plans annuels R&Q, y compris l'état d'avancement accompagné de plans de remédiation.

L'Assurance R&Q Committee rend régulièrement compte de ses activités aux dirigeants de l'équipe « Assurance » qui traitent régulièrement la gestion des risques et de la qualité des audits.

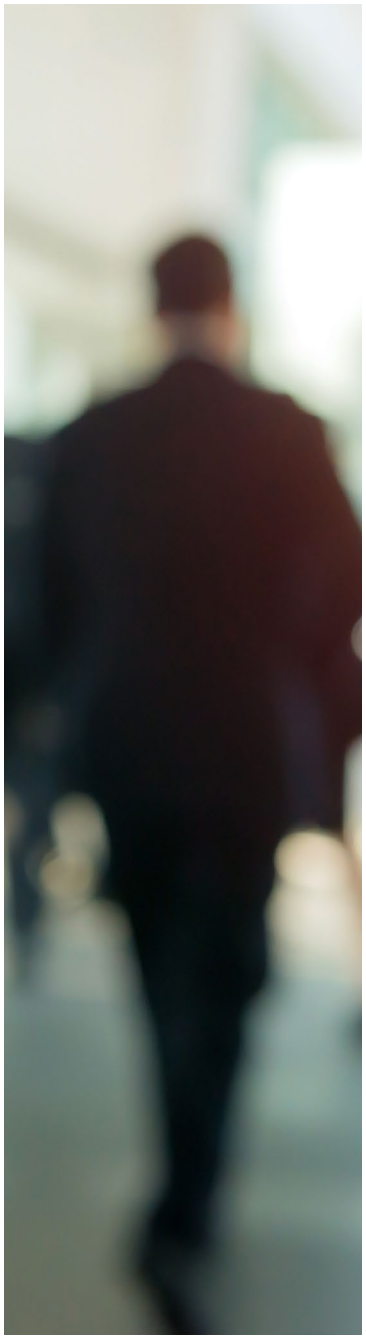
Même si chaque collaborateur de PwC RE est responsable de délivrer un haut niveau de qualité ; c'est néanmoins le TAL qui est in fine chargé d'établir et de mettre en place le QMSE, conformément aux obligations légales et professionnelles et aux accords conclus au sein du réseau. En pratique, cette tâche est déléguée aux dirigeants de chaque domaine de compétence au sein du Département « Assurance », l'examen final étant réalisé par le TAL.

Le TAL et le « Quality Leader » (QL) sont chargés d'organiser le QMSE et sont responsables de la qualité des prestations de services. Les associés responsables des compétences individuelles du QMSE assument l'analyse de risques y afférente, l'amélioration des règlements et leur mise en place. Chaque associé, chaque administrateur et chaque collaborateur est tenu de respecter ses obligations professionnelles ainsi que les règlements et procédures du QMSE qui relèvent de son domaine d'activité.

Le TAL et le QL ont un nombre d'outils à leur disposition leur permettant de superviser la qualité, dont notamment le monitoring attentif du programme « Global Assurance Quality – Inspections » (GAQ-I). Ce programme comprend entre autres des revues annuelles de conformité relatives aux missions (« Engagement Compliance Reviews » - ECRs), des examens périodiques de gestion de la qualité (« Quality Management Reviews » - QMR) ainsi que des contrôles qualité réalisés par l'organe de supervision publique tous les trois ans, qui incluent tous les réviseurs signataires. Les résultats de ces analyses donnent lieu à un suivi systématique et des plans de remédiation sont établis si nécessaire, dans un effort constant d'améliorer les règles de conduite et les procédures en place afin de promouvoir un niveau de qualité uniforme et permanent.

Le TAL et le QL collaborent pour assurer une communication adéquate au sein du cabinet de messages clairs et cohérents concernant la qualité (alertes, sessions de formation, etc.), y compris la communication des résultats et conclusions des contrôles de qualité. Ces efforts contribuent à promouvoir une culture orientée vers la qualité.

Les rôles et responsabilités au sein de la direction du cabinet sont clairement définis, structurés et communiqués dans tout le cabinet pour que la hiérarchie donne l'orientation et le ton requis en ce qui concerne la qualité de toutes les missions. Le TAL approuve les nominations des personnes qui assument des responsabilités-clés en matière de qualité.



Nous identifions les facteurs susceptibles d'avoir une influence sur la qualité des services d'audit de notre cabinet afin de pouvoir mener des actions ciblées d'amélioration permanente. L'objectif premier de ces analyses est de tirer les enseignements des constatations relatives à notre système de gestion de la qualité, et d'identifier la manière dont notre cabinet peut instaurer un cadre propice pour réaliser des audits de qualité.

Au niveau des audits individuels, des revues indépendantes permettent d'identifier les facteurs susceptibles d'avoir une influence sur la qualité globale de l'audit. Nous prenons notamment en considération les facteurs ayant trait aux connaissances techniques, à la supervision, à la revue, à l'esprit critique, aux ressources déployées et à la formation. Les facteurs de causalité potentiels sont identifiés en évaluant les informations propres à la mission, en réalisant des entretiens et en examinant une sélection de documents de travail relatifs à l'audit dans le but de comprendre les facteurs qui peuvent avoir influencé la qualité de l'audit.

Par ailleurs, les données recueillies, tant pour les audits avec et sans manquements, sont comparées et mises en perspective afin de déterminer si certains facteurs influencent structurellement la qualité des audits.

Notre objectif consiste à comprendre en quoi les audits de qualité diffèrent de ceux qui présentent des manquements, et à exploiter ces enseignements pour améliorer en permanence chacun de nos audits. Nous évaluons les résultats de ces analyses pour identifier les améliorations qu'il pourrait être utile de mettre en œuvre au sein du cabinet. Nous sommes persuadés que ces analyses contribuent de manière significative à l'efficacité constante de nos contrôles de qualité.

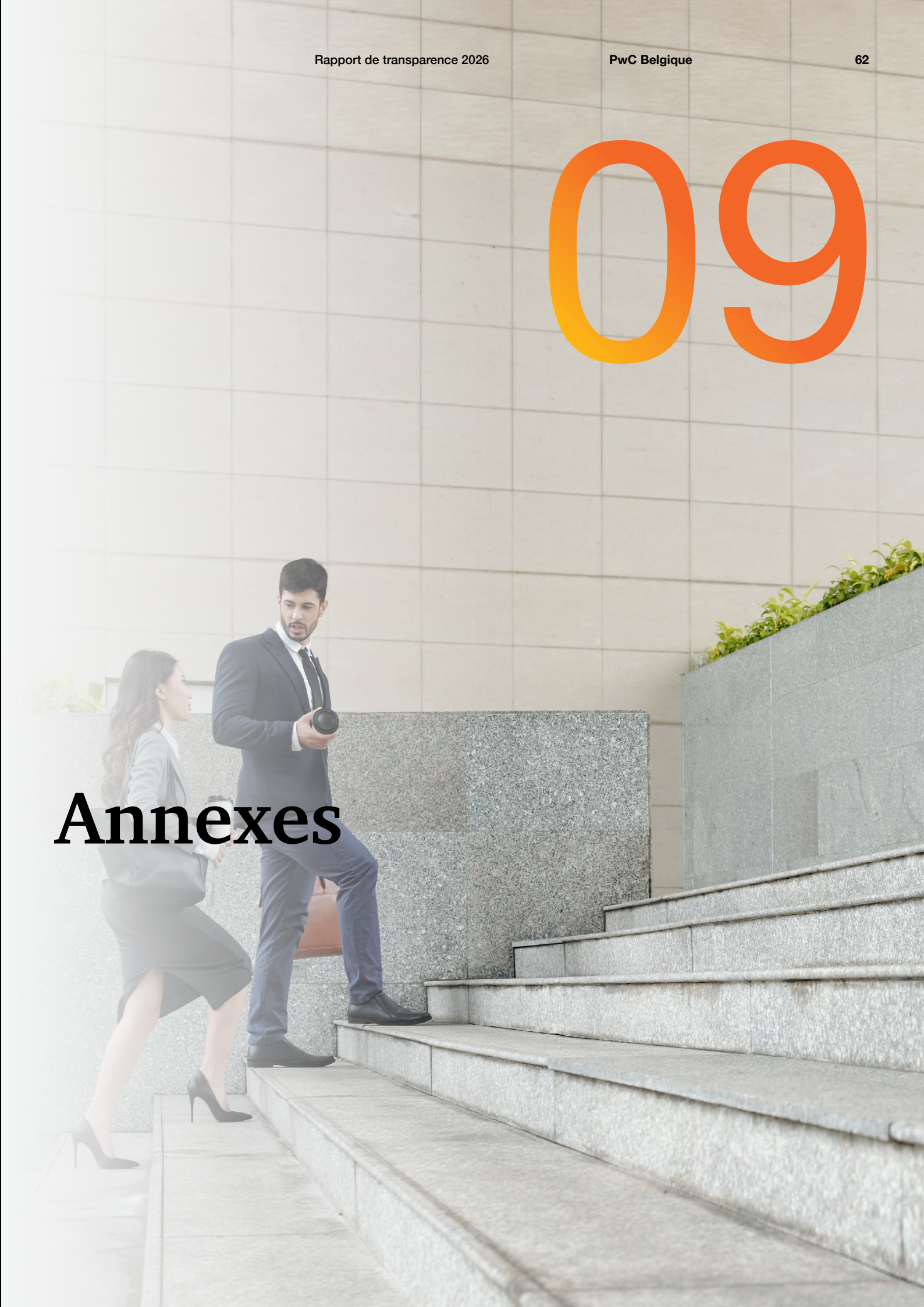
Un cadre de responsabilités (« Recognition and Accountability Framework ») a été mis en place en vertu duquel les réviseurs signataires au sein du Département « Assurance » sont directement chargés de garantir la qualité de toutes les missions dans lesquelles ils interviennent.

Les réviseurs signataires sont également soumis à un certain nombre d'indicateurs-clés de performance (KPI), qui portent sur une série d'objectifs liés à la qualité. Des règlements et procédures sont établis pour l'admission des associés et administrateurs « Assurance » qui assument la responsabilité finale au niveau de la qualité de la mission.

En cas de non-respect des normes de performance, une analyse rigoureuse est effectuée et tant la rémunération que le développement de la carrière peuvent éventuellement en être impactés. De même, les collaborateurs sont évalués, récompensés / promus, en fonction de la qualité du travail fourni.

09

Annexes



Annexe 1 - L'information financière

Les données reprises ci-dessous concernent PwC Reviseurs d'Entreprises pour l'exercice clos le 30 juin 2026.

Revenus PwC Reviseurs d'Entreprises	30 juin 2026
Revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'entités d'intérêt public et d'entités membres d'un groupe d'entreprises dont l'entreprise mère est une entité d'intérêt public.	61.652.481,17 EUR
Revenus provenant du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés d'autres entités.	38.192.008,21 EUR
Revenus provenant de services autres que d'audit autorisés fournis à des entités qui sont contrôlées par le contrôleur légal des comptes ou le cabinet d'audit.	11.045.692,13 EUR
Revenus provenant de services autres que d'audit fournis à d'autres entités.	30.471.251,26 EUR
Total revenus	**141.361.432,77 EUR**

Le réseau PwC

Les données chiffrées ci-dessous concernent le réseau PwC dans l'« Union européenne » (UE) et l'« Espace Économique Européen » (EEE) pour l'exercice clos le 30 juin 2026.

Le chiffre d'affaires total réalisé par les contrôleurs légaux et par les cabinets d'audit (c-à-d. originaires des États membres de l'UE et l'EEE) qui sont membres du réseau PwC, découlant, de la meilleure manière calculable, du contrôle légal des états financiers annuels et consolidés s'élève à environ 3 milliards EUR. Ce montant représente le chiffre d'affaires de l'exercice comptable le plus récent de chaque cabinet concerné, converti en euros au taux de change en vigueur à cette date du 30 juin 2026.



Annexe 2 - Liste des contrôleurs légaux des comptes du réseau dans l'UE/EEE

La liste ci-dessous énumère chaque contrôleur légal travaillant seul et tout cabinet d'audit dans l'UE et l'EEE appartenant au réseau PwC et qui y a le statut de contrôleur légal ou y a son siège social, son administration centrale ou son siège d'exploitation principal.

État membre	Nom du cabinet
Allemagne	PricewaterhouseCoopers GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
Allemagne	Wibera Wirtschaftsberatung Aktiengesellschaft Wirtschaftsprüfungsgesellschaft
Autriche	PwC Österreich GmbH Wirtschaftsprüfungsgesellschaft, Wien
Autriche	PwC Wirtschaftsprüfungs- und Steuerberatungsgesellschaft GmbH, Linz
Autriche	PwC Tax & Audit Services Wirtschaftsprüfung und Steuerberatung GmbH, Graz
Autriche	PwC Österreich GmbH, Wien
Autriche	PwC Assurance GmbH Wirtschaftsprüfung, Wien
Belgique	PwC Bedrijfsrevisoren bv/PwC Reviseurs d'entreprises srl
Bulgarie	PricewaterhouseCoopers Audit OOD
Chypres	PricewaterhouseCoopers Limited
Croatie	PricewaterhouseCoopers d.o.o
Croatie	PricewaterhouseCoopers Savjetovanje d.o.o
Danemark	PricewaterhouseCoopers Statsautoriseret Revisionspartnerselskab
Espagne	PricewaterhouseCoopers Auditores, S.L.
Estonie	AS PricewaterhouseCoopers
Finlande	PricewaterhouseCoopers Oy
France	PricewaterhouseCoopers Audit
France	PricewaterhouseCoopers France
Grèce	PricewaterhouseCoopers Auditing Company SA
Hongrie	PricewaterhouseCoopers Könyvvizsgáló Kft.
Irlande	PricewaterhouseCoopers
Irlande	PricewaterhouseCoopers (Northern Ireland) LLP
Islande	PricewaterhouseCoopers ehf
Italie	PricewaterhouseCoopers SpA
Lettonie	PricewaterhouseCoopers SIA
Liechtenstein	PricewaterhouseCoopers GmbH, Ruggell
Lituanie	PricewaterhouseCoopers UAB
Luxembourg	PricewaterhouseCoopers Assurance, Société coopérative
Malte	PricewaterhouseCoopers
Norvège	PricewaterhouseCoopers AS
Pays-Bas	PricewaterhouseCoopers Accountants N.V.
Pologne	PricewaterhouseCoopers Polska sp. z. o.o.
Pologne	PricewaterhouseCoopers Polska spółka z ograniczoną odpowiedzialnością Audyt sp. k.
Portugal	PricewaterhouseCoopers & Associados - Sociedade de Revisores Oficiais de Contas, Lda
République tchèque	PricewaterhouseCoopers Audit, s.r.o.
Roumanie	PricewaterhouseCoopers Audit S.R.L.
Slovaquie	PricewaterhouseCoopers Slovensko, s.r.o.
Slovénie	PricewaterhouseCoopers d.o.o.
Suède	PricewaterhouseCoopers AB
Suède	Öhrlings PricewaterhouseCoopers AB

Annexe 3 - Liste des entités d'intérêt public

Liste des EIPs pour lesquelles le cabinet a effectué un contrôle légal des comptes annuels pendant l'exercice écoulé.

Sociétés cotées

- Ageas
- Agfa Gevaert
- AgomAb Therapeutics NV
- Anheuser-Busch Inbev
- Azelis Group
- B-Arena
- Barco
- Belysse Group
- Cenergy Holding SA
- Deceuninck
- Ekopak
- Energyvision
- EVS Broadcast Equipment
- Fagron
- Groupe Bruxelles Lambert
- Ion Beam Applications
- KBC Ancora
- Magritte CBMS
- Melexis
- Ontex Group
- Oxurion
- Quest for Growth
- Recticel
- Retail Estates
- Spadel
- Titan Cement International
- Titan America
- Van De Velde
- Viohalco
- Warehouses Estates Belgium
- Xior Student Housing

Sociétés d'assurance

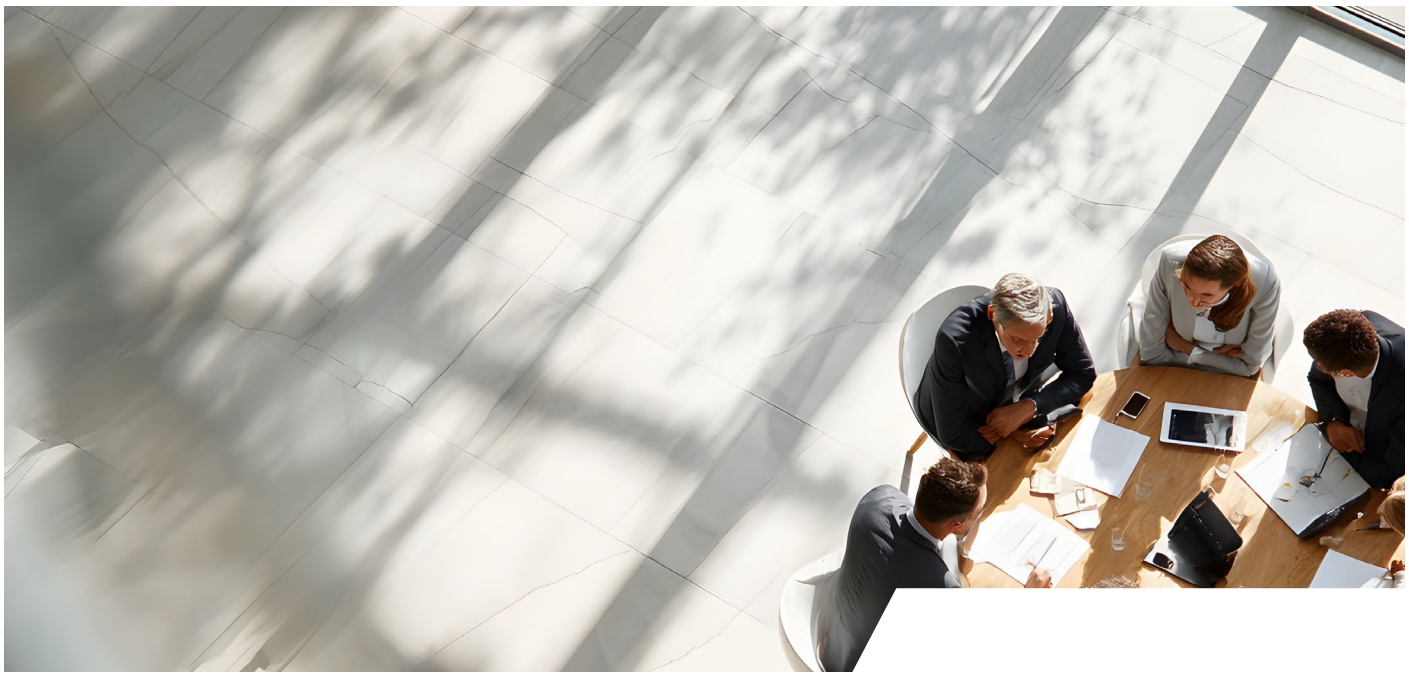
- Accelerant Insurance Europe
- ACM Belgium
- ACM Belgium Life
- Ageas
- AG Insurance
- Allianz Benelux
- Alpha Insurance
- Assurances du Notariat
- Ethias
- Euler-Hermes (Allianz Trade)
- Lloyd's Insurance Company
- Monument Assurance Belgium
- QBE Europe
- Solidaris Assurances SMA

Établissements de crédit

- Bank Nagelmackers
- Banque Degroof Petercam
- Banque Eni
- Beobank

Annexe 4 - Liste des abréviations

- **A&C** Acceptance and Continuance
- **ACC** Annual Compliance Confirmation
- **AFS** Authorisation for Services
- **AQI** Assurance Quality Indicator
- **ATP** Audit Transformation Programme
- **BCL** Business Conduct Leader
- **CES** Central Entity Service
- **CMAAS** Capital Markets, Accounting and Advisory Services
- **CSR** Collège de Supervision des Réviseurs d'Entreprises
- **EIP** Entité d'intérêt public
- **ECR** Engagement Compliance Review
- **EEE** Espace Economique Européen
- **FAS** Financial Assurance Services
- **FRS** Financial reporting Standards
- **GAQ-I** Global Assurance Quality - Inspections
- **GRC** Governance, Risk & Compliance
- **HPC** Higher Profile Client
- **IRE** Institut des Réviseurs d'Entreprises
- **ISA** International Standards on Auditing
- **ISQM** International Standard on Quality Management
- **ITL** International Team Leader (for quality)
- **KPI** Key Performance indicators
- **PRI** Partner Responsible for Independence
- **PCAOB** Public Company Accounting Oversight Board
- **PwC RE** PwC Reviseurs d'Entreprises
- **PwCIL** PricewaterhouseCoopers International Limited
- **QMR** Quality Management Review
- **QMSE** Quality Management for Service Excellence
- **QL** Quality Leader
- **QR** Quality Review
- **QRP** Quality Review Partner
- **RAF** Recognition and Accountability Framework
- **R&Q** Risk and Quality
- **RCC** Risk, Control & Compliance
- **RMP** Risk Management Partner
- **RTA** Real Time Assurance
- **SOPS** Statements of Permitted Services
- **SoQM** System of Quality Management
- **TAL** Territory Assurance Leader
- **TSP** Territory Senior Partner
- **UE** Union Européenne



Merci

© 2026 PwC Belgium. All rights reserved. In this document, 'PwC' refers to the Belgium member firm, and may sometimes refer to the PwC network. Each member firm is a separate legal entity. Please see www.pwc.com/structure for further details.